

REDACTION ET
ADMINISTRATION

38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES

Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. IIa 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 2

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne

Canton 8 1/2 ct. — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Récl 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

La solidarité franco-italo-anglaise confirmée.

L'indépendance autrichienne garantie.

Un exposé sur la défense nationale française.

La conférence de Stresa s'est terminée hier matin, à 11 heures, par la signature des procès verbaux où sont consignés les résultats des délibérations.

Les trois points capitaux de ces résolutions sont :

1^o L'affirmation énergique de la solidarité des gouvernements français, italien et anglais dans la sauvegarde de la paix générale et la confirmation solennelle, par les gouvernements de Londres et de Rome, des engagements qu'ils ont contractés par le pacte de Locarno en faveur de l'inviolabilité de la frontière rhénane et de la zone démilitarisée sur la rive droite du Rhin.

2^o La confirmation de la précédente résolution franco-italo-anglaise en faveur de l'intégrité et de l'indépendance de l'Autriche et la décision de convoquer à Rome, pour le 20 mai, une conférence spéciale pour l'élaboration d'un pacte de garantie de l'indépendance autrichienne, conférence à laquelle seront invitées l'Allemagne, la Tchéco-Slovaquie, la Yougoslavie, la Pologne et la Roumanie.

3^o La décision d'un pacte d'assistance mutuelle contre les bombardements aériens entre la France, l'Italie, l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne, avec faculté pour les trois premières puissances de conclure entre elles des pactes spéciaux de cette nature.

Ce sont là les résultats les plus tangibles de la conférence de Stresa.

En ce qui concerne le réarmement de l'Allemagne, le protocole exprime en termes mesurés une réprobation de l'acte posé par le gouvernement du Reich. Voici ce texte :

Passant à l'examen du problème des armements, les représentants des trois puissances rappellent que le communiqué de Londres prévoyait un règlement à négocier librement avec l'Allemagne pour être substitué aux dispositions correspondantes de la partie V du traité de Versailles.

Ils ont délibéré, avec le sentiment de leur responsabilité, sur la récente démarche du gouvernement allemand et sur le rapport qu'a fourni sir John Simon, au sujet des conversations qu'il a eues avec le chancelier allemand sur cette question.

Les représentants des trois gouvernements ont eu le regret de constater que la méthode de répudiation unilatérale adoptée par le gouvernement allemand, à un moment où des démarches étaient en cours pour promouvoir un règlement librement négocié de la question des armements, avait porté gravement atteinte à la confiance de l'opinion publique dans la solidité d'un ordre pacifique. D'autre part, l'ampleur du programme de réarmement allemand tel qu'il est annoncé — programme dont l'exécution est déjà très avancée — a enlevé toute valeur aux prévisions quantitatives sur lesquelles avaient été jusqu'ici fondés les efforts poursuivis pour le désarmement et a, du même coup, ébranlé les espoirs qui avaient inspiré ces efforts.

Les représentants des trois puissances réaffirment néanmoins leur profond désir de maintenir la paix en créant un sentiment de sécurité et déclarent, pour leur part, qu'ils restent désireux de s'associer à tout effort d'ordre pratique tendant à promouvoir un règlement international sur la limitation des armements.

C'est devant le Conseil de la Société des nations, qui se réunit aujourd'hui à Genève, que la transgression allemande sera traitée à fond, sur la base de la plainte française dont on trouvera le texte plus loin.

La question du pacte oriental fait l'objet d'une brève mention disant que la conférence a pris acte avec satisfaction de la conclusion imminente d'une convention franco-russe d'assistance mutuelle.

La demande de l'Autriche, de la Hongrie et de la Bulgarie de recouvrer la liberté de s'armer pour leur défense, demande soutenue par l'Italie, sera transmise aux autres Etats inté-

ressés, auxquels la conférence recommande de l'examiner en vue d'un règlement contractuel, dans le cadre des garanties générales de sécurité.

Enfin, la conférence de Stresa a exprimé le vœu d'un retour de l'Allemagne dans la Société des nations et de sa collaboration à l'œuvre de la paix générale.

La signature des procès-verbaux a été accompagnée de brèves déclarations de MM. Mussolini, Macdonald et Flandin, qui se sont félicités de la conformité de vues que la conférence a manifestée entre l'Angleterre, la France et l'Italie et de la cordialité qui a présidé aux débats.

La conférence de Stresa a pris, en effet, un cours beaucoup plus favorable qu'on n'osait l'espérer. La confirmation solennelle de l'accord de Locarno et la réaffirmation non moins catégorique de la volonté de maintenir l'indépendance de l'Autriche ont manifesté chez les trois grandes puissances gardiennes de la paix une unité de vues et une fermeté de résolution reconfortantes pour les amis de la tranquillité européenne et propres à faire refléchir l'Allemagne.

Celle-ci, espérons-le, se rendra à l'invitation qui lui est faite de s'associer sincèrement à l'œuvre de la paix générale.

A Nice, au congrès de la Fédération républicaine (modérés), le général de Gaulle, ancien gouverneur de Metz, a fait, samedi, un rapport très important sur la défense nationale.

Le général de Gaulle a rappelé tout d'abord que les 600,000 hommes de l'armée régulière allemande seraient, en cas de guerre, renforcés, en quelques heures, de 300,000 hommes environ, libérés de la Reichswehr, soldats de métier supérieurement armés.

Le rapporteur, citant notamment le rapport Archimbaud, a insisté sur les importations de matières premières en Allemagne, sur la constitution de stocks, sur le développement croissant du matériel. Au 1^{er} mars 1936, l'Allemagne pourrait disposer de 4200 avions dont 2520 de bombardement ; elle dispose actuellement de 6000 pilotes instruits.

« Le Reich arme-t-il « par amour-propre » ? Les utopistes seuls peuvent le croire. Un pays « ne peut pas en permanence assurer à toutes ses formations mobilisées un matériel perfectionné et abondant ; aucun budget n'y résisterait ». L'Allemagne aura acquis bientôt une indéniable supériorité de matériel. Un dilemme se posera pour elle : ou « rendre les usines à leur destination primitive en mettant en chômage des dizaines de milliers d'ouvriers » ; ou « faire connaître ses exigences et en réclamer impérieusement la satisfaction immédiate ».

Le général de Gaulle est d'avis que, en cas de guerre, l'Allemagne dirigerait ses premiers coups contre la France ; dans le Reich, on croit à une guerre très courte, débutant par une attaque brusquée et foudroyante.

Dans la seconde partie de son rapport, le général de Gaulle a indiqué quelques-unes des mesures urgentes que la France doit prendre. En premier lieu, il lui faut lutter contre la propagande antimilitariste ; il faut « détruire les foyers antinationaux dans l'armée, à l'école, dans le pays ». En second lieu, il y a la question du haut commandement. Il s'agit d'avoir un chef commandant à la fois l'armée de terre et l'armée de l'air.

En ce qui concerne l'emploi des effectifs de l'armée active, le général de Gaulle indique qu'il serait « dangereux d'apporter actuellement à l'organisation existante des modifications profondes, mais qu'on peut améliorer beaucoup la situation en augmentant sérieusement le nombre des spécialistes et des militaires servant au delà de la durée

légal ; en ne tolérant sous aucun prétexte que les effectifs dans les régions frontalières descendent au-dessous d'un certain chiffre reconnu indispensable ».

Le mémorandum français

sur le

réarmement de l'Allemagne

Genève, 14 avril.

A l'appui de sa demande de convocation d'une session extraordinaire du Conseil de la Société des nations, M. Pierre Laval, ministre des affaires étrangères de France, a adressé au Conseil un mémorandum, dont voici les passages essentiels :

« 1. Le 16 mars dernier, le chef de l'Etat allemand, chancelier du Reich, convoquait les ambassadeurs à Berlin des puissances européennes et leur donnait connaissance du texte d'une loi rétablissant en Allemagne le service militaire général et obligatoire et prévoyant la réorganisation de l'armée allemande à raison de douze corps d'armée et de trente-six divisions. Le même jour, cette loi était promulguée. Cette mesure avait été précédée, dès le 9 mars, par la notification officielle de la reconstitution d'une aviation militaire allemande.

« Dans deux de leurs dispositions essentielles, les clauses militaires du traité de paix ont été ainsi formellement répudiées. C'est la consécration d'efforts longuement et méthodiquement poursuivis en secret. C'est le témoignage de l'importance du réarmement déjà effectué en Allemagne, sans préjudice du programme dont l'exécution se poursuit. Plus que l'annonce d'une politique, c'en est déjà la réalisation.

« Il y a un an, l'Europe s'était déjà émue de l'accroissement du budget militaire prévu par le Reich pour l'exercice 1934-1935.

« Dans une note remise le 11 avril 1934 à l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin, le ministre allemand des affaires étrangères justifiait l'accroissement des dépenses par la nécessité de poursuivre des préparatifs en vue de la transformation de l'armée en milices à service de courte durée et il constatait que le budget du ministère de l'Air pût être considéré comme un budget d'armements.

« Le 20 décembre 1934 encore, le ministre de l'Air contestait que le Reich possédât plus de quelques appareils d'essai. Trois mois se sont écoulés et le chancelier Hitler est en situation d'informer le secrétaire d'Etat britannique que le Reich a déjà réalisé, en matière d'aviation, la parité avec l'Angleterre.

« Il sera permis de constater que, pour obtenir un tel résultat, il n'a pu suffire d'un effort de quelques semaines, voire de quelques mois...

« Dénis et déclarations prennent dès lors leur vraie valeur et les dispositions qu'ils révèlent, toute leur signification.

« 2. Les initiatives qui viennent d'être rappelées constituent la violation formelle de clauses fondamentales de la partie V du traité de Versailles.

« De la transgression systématique de ces articles du traité, il n'était depuis longtemps plus permis de douter, mais ces infractions étaient autant que possible dissimulées. Aujourd'hui, la violation est évidente. Elle n'est pas contestée. La Société des nations a le devoir de s'en saisir.

« 3. Lors de l'admission de l'Allemagne dans la Société des nations, l'assemblée s'était expressément référée à la partie V du traité pour déterminer le statut militaire, naval et aérien auquel le Reich était tenu de se conformer ; elle avait pris acte d'une déclaration aux termes de laquelle l'Allemagne donnait « des garanties effectives de son intention sincère d'observer les engagements qui résultent pour elle du traité et des actes connexes ».

« En tenant pour nulles et non avenues les dispositions réglant son statut militaire, le gouvernement du Reich a délibérément détruit un des fondements de sa collaboration avec l'institution de Genève.

« 4. Ce faisant, il a gravement compromis le succès de la négociation internationale sur la limitation des armements poursuivis sur la base de l'article 8 du pacte. Sans doute, les difficultés s'étaient accumulées pour faire obstacle au succès de la conférence de Genève, mais le gouvernement allemand n'en était pas délié de ses obligations.

« Les puissances n'avaient pas renoncé à rechercher les bases sur lesquelles un accord pourrait intervenir.

« Le 3 février dernier, sur l'initiative des gouvernements français et britannique, un pro-

gramme avait été élaboré qui avait été accueilli avec faveur par tous les gouvernements attachés au service de la paix. Ce programme, le gouvernement du Reich lui-même l'avait accepté. Ses décisions du 16 mars l'ont pourtant résolument compromis. L'Allemagne a entendu donner une solution unilatérale à un programme international. A la méthode des négociations, elle a substitué celle du fait accompli. Ses décisions ont poussé dans toute sa gravité le problème du réarmement général.

« 5. Une question plus haute doit être posée, car, dans une Europe où se généraliserait la méthode de dénonciation unilatérale des engagements internationaux, il n'y aurait bientôt plus de place que pour une politique de force. Autant supprimer dans les relations internationales la notion même de contrat et d'obligation. L'effort des nations pacifiques tend à l'établissement entre les Etats d'un large système de sécurité collective. Vaut-il la peine de poursuivre cet effort si, à s'affranchir de ses obligations, on n'encourt aucun risque et si l'Etat violateur trouve dans l'impunité un encouragement à de nouvelles violations ?

« Le Conseil ne saurait, sans faillir à sa mission, demeurer indifférent à une telle menace contre l'ordre international. Il a le devoir d'y parer en avisant aux mesures propres à remédier à la situation aujourd'hui créée aussi bien qu'à en empêcher le renouvellement.

« Le gouvernement français attend avec confiance du Conseil qu'il se prononce sur la grave situation évoquée devant lui, qu'il décide sur le présent et qu'il sauvegarde l'avenir. »

M. Laval, ministre des affaires étrangères de France, est arrivé à Genève, hier soir, venant de Stresa.

Au Grand Conseil de Genève

Dans la séance de samedi du Grand Conseil de Genève, M. André Chamay, de l'Union nationale, a interpellé sur l'insuffisance des enquêtes de la police. Il a demandé où en sont les enquêtes sur les cambriolages du stand de Bernex et du stand de Saint-Georges et sur l'assassinat de la tireuse de cartes.

M. Nicole, chef du Département de justice et police, a déclaré qu'il n'a rien à voir dans les enquêtes menées par la justice, qui sont ordonnées directement par le parquet.

L'interpellateur a riposté que les citoyens, excédés, feront eux-mêmes la police.

A cette réplique, M. Nicole a averti l'interpellateur que cela pourrait se passer en Allemagne mais ne saurait être toléré en Suisse.

M. Humbert, démocrate, a interpellé le gouvernement sur la police et a rappelé que, lors de la manifestation de vendredi, contre l'arrêté du Conseil d'Etat interdisant deux journaux antisémites, un jeune patriote a été frappé d'un coup de couteau dans le dos.

M. Nicole a fait l'historique des incidents qui se sont passés à la sortie de la manifestation du Victoria Hall. Le cortège des frontistes n'avait pas été autorisé ; l'officier de police avait cependant laissé quelques citoyens accompagner le drapeau. M. Nicole a donné lecture d'une lettre du Front national déclarant qu'il fera lui-même, dorénavant, sa police et de la réponse faite à cette missive. La loi, ajoute-t-il, est égale pour tous. On ne saurait tolérer des désordres dans la rue. (M. Nicole a bien changé depuis les événements de novembre 1932, où il criait : « Tenez la rue ! » *Réd.*) Sur l'ordre du ministère public fédéral, une enquête se poursuit à Genève sur le but des fronts et des élites fascistes.

M. Oltramare, de l'Union nationale, a interpellé le gouvernement sur l'arrêté qu'il a pris contre les journaux antisémites.

M. Nicole a rappelé que des mesures semblables à celles du Conseil d'Etat de Genève ont été édictées à Bâle-Ville, le 7 décembre 1934, à Soleure, le 12 février 1935, et qu'enfin le ministère public fédéral a attiré l'attention du gouvernement genevois sur la campagne antijuive.

LES ELECTIONS GRISONNES

Au second tour de scrutin des élections au Conseil d'Etat, le candidat radical, M. Nadig, maire de Coire, a été élu par 13,918 voix, la majorité absolue étant de 9961 voix. Au premier tour, il obtint 11,025 voix. Le nom du candidat socialiste Canova a recueilli 5791 voix, contre 5787 au premier tour.

Le nouveau gouvernement des Grisons sera désormais ainsi composé : deux radicaux, MM. Liver et Nadig, deux conservateurs, MM. Sébastien Capaul et Albrecht, et un démocrate, M. Lardelli. Politiquement, sa composition est la même qu'avant.

CONTRE L'INITIATIVE DE CRISE

Le grand Comité fédéral d'action contre l'initiative de crise s'est réuni samedi à Berne, sous la présidence de M. Gelpke, conseiller national. Il a approuvé les mesures proposées par son bureau provisoire. La discussion, à laquelle ont pris part des représentants de toutes les parties du pays et de tous les partis nationaux a révélé la volonté unanime de lutter avec la plus grande énergie contre cette grave attaque des bases fédéralistes de la démocratie suisse, de la propriété privée et de l'ordre social.

En même temps, l'assemblée s'est prononcée en faveur d'une lutte efficace et active contre les regrettables conséquences de la crise sur le terrain de la solidarité nationale.

Le comité du parti radical argovien s'est occupé de l'initiative de crise. M. Schneider, député, a parlé contre l'initiative et M. Dutly, conseiller communal, d'Aarau, pour l'initiative.

M. Hunziker, conseiller national, de Zofingue, s'est prononcé pour l'initiative ou pour la liberté de vote et le Dr Renold, d'Aarau, secrétaire de la Chambre de commerce argovienne, pour le rejet.

Par 21 voix contre 6 et 4 abstentions, il a été décidé de proposer au congrès, le 26 mai, le rejet de l'initiative.

Les menées étrangères

Le Conseil d'Etat du canton de Saint-Gall, répondant, au Grand Conseil, à une question a déclaré qu'il n'ignore pas que des sections de partis étrangers ont été créées dans différentes localités du canton de Saint-Gall et qu'elles déploient une propagande active, à laquelle le ministère public de la Confédération voue également toute son attention.

Les événements de ces dernières semaines ont clairement montré le danger d'espionnage et d'autres agissements illicites qui peuvent résulter de l'existence de ces organisations étrangères.

Chaque fois qu'il y a eu infraction aux dispositions légales, la police des étrangers est intervenue dans le cadre de ses compétences.

Le Conseil d'Etat a fait en outre remarquer que les autorités fédérales sont compétentes en la matière.

LE CONGRÈS DU TOURISME

Brillamment organisé par la Fédération suisse du tourisme, qui groupe toutes les associations touristiques de notre pays, le III^{ème} Congrès suisse du tourisme a siégé samedi dans la grande salle du pavillon des sports, à Montreux, en présence de quatre cents congressistes, et sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Fazan, chef du Département des travaux publics du canton de Vaud. Tout ce qui a un nom dans le tourisme, l'hôtellerie, les agences de voyage officielles et privées et les branches connexes, avait tenu à participer à ces assises annuelles, où la gastronomie a eu une place d'honneur.

Le dernier acte de ce congrès se déroula au Montreux-Palace sous la forme d'un grand banquet servi à plusieurs centaines de convives, au nombre desquels la plupart des personnalités politiques, touristiques et hôtelières qui figuraient dans les rôles des nombreux comités. Si la dégustation de midi comptait notamment au nombre de ses hôtes M. Schüpbach, président du Conseil national, et M. le colonel Guisan, commandant du 1^{er} corps d'armée, au gala du soir assistait M. le conseiller fédéral Pilet-Golaz.

Les matcheurs au fusil

Sur la base des décisions de l'assemblée générale de l'association suisse des matcheurs qui s'est tenue hier dimanche à Olten et sur la base des résultats obtenus au cours des deux éliminatoires d'Olten et Lucerne, les deux groupes qui suivront un entraînement en vue du match international de Rome en 1935 ont été constitués de la manière suivante :

Groupe au fusil : Dr Geiger, Bâle ; Hartmann, Lausanne ; Reich, Zurich ; Salzmann, Thalwil ; Tellenbach, Olten ; Zimmermann, Lucerne ; Horber, Zurich ; Grunig, Thoune ; Kuchen, Winterthur ; Ceresola, Lugano ; Spitznagel, Tramelan ; Ciocco, Zurich ; Schenker, Walterswil ; Schmidhauser, Thalwil.

Groupe au pistolet : Andres, Wynau ; Crivelli, Granges ; Flückiger, Trachselwald ; Morf, Zurich ; Schaffner, Buchs (Argovie) ; Dr Snyder, Balsthal ; Seeger, Weinfelden ; Fritz Leibundgut, Sumiswald ; Büchi, Neukirch-Egnach ; Fischer, Oberaach ; Emile Leibundgut, Sumiswald ; Scherler, Berne ; Dr Egi, Willisau ; Schwab, Vevey.

Les deux groupes devront effectuer quatre tirs d'entraînement de deux jours, sous la direction des chefs de groupes. Sur la base des résultats qui seront obtenus, deux groupes de 10 tireurs chacun seront constitués avant le match de Rome, qui aura lieu à fin septembre. Ces deux groupes effectueront un entraînement spécial et c'est sur la base des résultats alors obtenus que seront constitués les deux équipes de sept hommes chacun.

La loi sur le partage du trafic

Le comité de la Fédération des cheminots a entendu un exposé de M. Bratschi, secrétaire général, sur la loi sur le partage du trafic, qu'il estime insuffisante parce qu'on n'a pas donné suite à la proposition de la Fédération de créer un service automobile appartenant en propre aux chemins de fer et de soumettre à la loi tous les transports automobiles commerciaux.

Cependant, la Fédération renonce à donner un mot d'ordre quelconque pour le vote et décide de laisser la liberté de vote à ses membres, pour le scrutin populaire du 5 mai.

Comme nous l'avons déjà dit, les socialistes estiment que l'étatisation des transports automobiles n'est pas assez radicale.

Le parti radical glaronnais a manifesté, hier, une disposition hostile à la loi, sans prendre de décision.

Le parti conservateur thurgovien et le parti conservateur d'Uri ont décidé la liberté de vote ; le parti radical thurgovien et le parti conservateur schwytois, l'acceptation.

LES SUITES DE LA VICTOIRE SOCIALISTE A BÂLE

L'inspecteur de police bâlois Müller a donné sa démission. Il avait été la tête-de-turc des socialistes et des communistes sous le régime bourgeois.

Le Tir fédéral de 1939

Les sociétés de tir de la ville de Coire ont décidé à l'unanimité de demander que l'organisation de la fête fédérale de tir de 1939 soit confiée à la ville de Coire.

La vie économique

Nos industries

A la Foire suisse d'échantillons de cette année, la Société Therma, à Schwanden, a exposé une série d'intéressantes nouveautés et améliorations d'appareils : nouvelles cuisinières avec four absolument étanche, et chauffe-plats pouvant tenir les mets chauds pendant la durée du repas, sans cordon de raccordement.

Therma a également de nouveaux chauffe-pieds avec plaque en émail-porcelaine, des chauffe-hiberson pour la préparation du lait sur la table de nuit, des radiateurs à cheminée, des corps de chauffe pour vitrines, des bouillottes rapides d'une capacité de 8 litres et d'une puissance de 2500 watts, permettant de préparer en très peu de temps une assez grande quantité d'eau chaude, pour coiffeurs, dentistes et médecins, une marmite de 200 litres pour des boucheries, une chaudière à lessive de 100 litres, des éviers et égouttoirs, en acier au chrome inoxydable, sans soudure, des réfrigérateurs, etc.

AVIATION

Le tour du monde

Les deux aviateurs américains Clyde Pangborn et Bennet Griffith terminent leurs préparatifs en vue d'un vol autour du monde effectué d'une seule traite. Ils espèrent battre le record détenu par Willy Post avec 7 jours et 18 heures.

Leur appareil, propulsé par deux moteurs de 720 chevaux, aura une vitesse commerciale de plus de 500 km. à l'heure. La capacité du réservoir permettra de ne faire que trois ravitaillements en vol au-dessus de New-York, Moscou et Chita (Sibérie).

Les aviateurs comptent quitter San Diego (Californie) en août et effectuer les 25,000 km. du parcours autour du monde en quatre jours et demi, sans toucher terre.

Un échec de l'aviateur Willy Post

L'aviateur américain Willy Post s'est envolé hier matin, dimanche, de Los-Angèles (Californie), à destination de New-York.

L'aviateur Post comptait voler à une altitude de 10,000 mètres. Mais, par suite d'une défectuosité, il a dû atterrir à La Fayette (Indiana).

Nouvelles diverses

Le général chinois Tchang Kai Chek a complètement battu les troupes communistes, après deux jours de combat, à 20 kilomètres de Kouei Yang.

— Les élections au Sénat et à la Chambre des députés de Prague auront lieu le 19 mai et les élections aux conseils provinciaux et aux assemblées de districts le dimanche suivant.

— Le président du Portugal, M. Carmona, encore souffrant, ne pourra prêter serment aujourd'hui devant l'assemblée nationale.

— Le gouvernement de l'Union soviétique propose au gouvernement lithuanien de signer le pacte d'assistance mutuelle, même en l'absence de l'Allemagne.

— Hier après midi, dimanche, à Bagnolet, près de Paris, une manifestation communiste interdite a dû être réprimée par la force.

— Des bagarres entre Hindous et musulmans ont de nouveau éclaté aux Indes et ont coûté la vie à dix-neuf personnes.

— Des troubles ont éclaté, vendredi, à Tabasco (Mexique) et ont fait plusieurs morts.

La campagne contre les écoles catholiques en Allemagne

Dans un article précédent, nous avons dit que les événements de Munich ne sont vraisemblablement que les premières escarmouches d'une grande bataille. On connaît les résultats du recrutement scolaire du 13 février : 65 % des parents ont inscrit leurs enfants dans les écoles confessionnelles, 35 % dans les écoles dites communes. Dans une ville catholique comme Munich, où, jusqu'ici, les écoles communes n'existaient presque pas, c'est un important succès de la *Simultanschule*. Le résultat est encore plus défavorable aux catholiques si l'on considère les chiffres des écoliers débutants (les enfants de six ans), 47 % de ces enfants sont envoyés dans les écoles communes ; c'est presque la moitié. Voilà un symptôme grave.

Ces résultats ont été obtenus par une pression inouïe des autorités nazistes. C'est pourquoi, le cardinal Faulhaber a énergiquement protesté à Berlin contre la violation du concordat. Jetons un coup d'œil sur la situation.

Le concordat entre le Saint-Siège et le Reich allemand stipule dans ses articles 23 et 24 : « La conservation et l'érection nouvelle d'écoles confessionnelles catholiques demeurent garanties. Dans toutes les communes où les parents ou ceux qui tiennent leur place le réclament seront ouvertes des écoles élémentaires catholiques, lorsque le nombre des élèves, compte tenu des conditions de l'organisation scolaire locale, fait estimer possible, aux termes des prescriptions de l'Etat, un fonctionnement convenable de l'école. Dans toutes les écoles élémentaires catholiques, seront employés seulement des maîtres appartenant à l'Eglise catholique et offrant la garantie de correspondre aux particulières exigences de l'école confessionnelle catholique. »

L'article 2 dit expressément : « Les concordats conclus avec la Bavière (1924), la Prusse (1929), et Bade (1932) restent en vigueur, et les droits et les libertés de l'Eglise catholique qu'ils reconnaissent demeurent inchangés. »

Le concordat bavarois garantit l'école confessionnelle et l'enseignement religieux, même là où les catholiques ne sont qu'une petite minorité. Les maîtres doivent être capables et désireux de donner l'enseignement dans l'esprit de la foi catholique. L'Etat se charge de leur formation d'après ces principes. Les religieux et religieuses sont admis à l'enseignement public aux mêmes conditions que les laïcs. Les écoles normales privées des congrégations religieuses sont admises, si elles offrent les garanties scientifiques et pédagogiques nécessaires. Les facultés de théologie sont maintenues. Dans les facultés de philosophie des universités de Munich et de Wurzburg, au moins une chaire d'histoire et une chaire de philosophie doivent être confiées à des professeurs approuvés par l'autorité ecclésiastique. Les Séminaires diocésains sont subventionnés par l'Etat, mais celui-ci n'a aucun droit de contrôle à leur égard.

Toutes ces stipulations, confirmées formellement par l'article 2 du concordat du Reich, seraient excellentes, si elles étaient respectées. Or, elles ne le sont pas. En 1925, les députés nazistes au parlement bavarois ont voté contre le concordat et l'ont farouchement attaqué. Au fond, ils n'ont jamais modifié leur attitude.

D'abord, le gouvernement bavarois a réorganisé la formation des instituteurs. D'après le décret du ministre Schemm, qui vient de mourir, aucune école normale privée ne sera plus tolérée. La formation des maîtres se fera uniquement dans des écoles normales communes pour les différentes confessions et les deux sexes. Dans les écoles normales, on veut éduquer des hitlériens fanatiques ; tout l'enseignement sera pénétré de l'esprit de Rosenberg. C'est de ces écoles que sortiront les instituteurs et institutrices des écoles catholiques.

En janvier 1935, le gouverneur tout-puissant de la Franconie, M. Streicher, fameux comme éditeur de la feuille pornographique *Der Stürmer*, déclencha à Nuremberg une campagne intense contre l'école confessionnelle. Seule l'école commune, disait-il, est l'école de la nation allemande.

A Munich, l'agitation commença vers le même temps. La Communauté de l'école allemande (*Deutsche Schulgemeinde*), attaqua l'école confessionnelle et fit appel aux sentiments nazistes des parents. Le chef du mouvement est l'inspecteur principal des écoles de Munich, M. Josef Bauer. Dans la propagande, on se réclamait ouvertement des autorités nazistes et du *Führer* lui-même. Les catholiques ont voulu opposer à cette agitation, la défense de l'école confessionnelle, garantie par le concordat bavarois, aussi bien que par le concordat du Reich. Mais la police intervint contre toute tentative dans ce sens.

Voici un bref tableau des événements : Le 24 janvier, dix jours après le plébiscite de la Sarre, la police interdit les réunions des Unions de parents catholiques, où un prêtre devait parler de l'école confessionnelle. L'interdiction fut généralisée. Les parents catholiques n'ont pu tenir aucune réunion, tandis que les adhérents de l'école commune multipliaient leurs manifestations.

Sur cela, le clergé s'adressa aux parents par une lettre collective, où les pères et mères furent exhortés de rester fidèles à l'école confessionnelle. Cette lettre fut confisquée par la police.

Le 8 février, la Communauté de l'école allemande organisa une grande manifestation. M. Bauer y dit : « Quant à l'attitude du Conseil municipal, du gouvernement et du ministère, il faut dire qu'ils n'ont qu'une seule conception. Le parti et l'Etat, le ministère et le Conseil municipal poursuivent un but commun : la réalisation de l'école commune allemande. » L'école commune, selon M. Bauer, n'est pas antireligieuse, puisqu'il y a des leçons de religion dans son programme. Mais « il est impossible de tolérer que la confession religieuse influence l'enseignement des autres sujets, surtout de l'histoire ». Un second orateur reprocha à l'école confessionnelle de diviser le peuple en deux camps et de nier le principe nationaliste-social de l'unité de la nation.

Le 10 février, le cardinal Faulhaber profita de la fête du couronnement du Pape pour prononcer son grand sermon sur la liberté de l'Eglise, et le droit de l'école confessionnelle. « Le *Führer* a signé le concordat ; le *Führer* ne va pas rompre sa parole. » C'était un appel solennel au chef d'Etat. Sera-t-il entendu ? En tout cas, le cardinal s'écria : « Aucune puissance du monde n'a le droit de vous refuser un droit naturel aux parents ! »

Les catholiques municois cherchèrent à répandre le sermon du cardinal. Mais la police interdit cette diffusion et confisqua les exemplaires imprimés.

Le 10 février, le cardinal Faulhaber publia dans le moniteur officiel de l'archevêché, une lettre pastorale qui devait être portée à la connaissance des parents. Ce numéro, fut immédiatement confisqué par la police.

Pour le 12 février, le cardinal prescrivit des prières dans toutes les églises pour une bonne issue des inscriptions scolaires. La police interdit d'annoncer ces cultes spéciaux ailleurs que dans les églises.

Le 13 février, les inscriptions ont eu lieu ; il y en eut 36,464 pour l'école confessionnelle, 19,243 pour l'école commune. Vingt-cinq écoles confessionnelles seront donc transformées en écoles communes.

Le 14 février, le cardinal Faulhaber protesta à Berlin, contre la violation de l'article 23, du concordat du Reich.

Le 15 février, la Communauté de l'école allemande organisa une grande manifestation dans la brasserie du *Bürgerbräu*. Chaque fois que l'orateur prononça le nom du cardinal, des énergumènes poussèrent le cri : « Pendez-le ! »

Quatre institutrices catholiques ont été arrêtées pour avoir critiqué la politique scolaire du parti nationaliste-social. Le secrétaire particulier du cardinal Faulhaber fut molesté dans la rue et retenu pour quelques heures en « détention protectrice ».

Voilà les faits essentiels. Il y aurait encore beaucoup de détails à ajouter. Nous avons, par exemple, lu la lettre d'un témoin qui a assisté au sermon du cardinal Faulhaber et aux manifestations suivantes. Pendant que, dans la rue, une foule immense applaudissait le cardinal, il entendit un jeune milicien naziste s'écrier : « Il faudrait tirer dessus avec des mitrailleuses. »

Les évêques de Trèves et d'Ermland (Prusse orientale) se sont vus obligés d'émettre des lettres pastorales formulant leurs vives inquiétudes relatives à l'école.

Dr Kurt Türmer.

Nouveau statut universitaire allemand

Berlin, 13 avril.

Le ministre de l'instruction publique a élaboré un nouveau statut universitaire, selon lequel une délégation des étudiants aura siège dans le Sénat académique avec les mêmes droits que la délégation professorale. Le Sénat cesse d'être l'organe dirigeant de l'université. Il n'est qu'un corps consultatif assistant le Recteur, qui est nommé par le ministre de l'instruction publique.

Les doyens sont également nommés par le ministre. Ils ont le titre de *Führer*.

Le ministre nomme, enfin, le chef du corps professoral et le chef du corps des étudiants.

Le professeur autrichien de droit pénal Gleispach (ancien professeur à l'université de Fribourg), qui a dû quitter l'université de Vienne à cause de ses sentiments nazistes, a été nommé doyen de la faculté de droit de l'université de Berlin.

L'université de Hambourg a créé une chaire de science sportive, avec doctorat.

LE ROI D'ESPAGNE

Paris, 15 avril.

Le roi Alphonse XIII est arrivé, hier dimanche, à Paris. On assure dans son entourage immédiat que son voyage a pour but de fixer les conditions de sa séparation d'avec la reine Victoria, et aussi, très vraisemblablement, de demander officiellement la main de la princesse Maria-Mercédès de Bourbon-Orléans, pour son fils, l'infant don Juan, prince des Asturies, afin d'assurer ainsi la continuité de la dynastie.

(Ce n'est pas la première fois qu'on entend parler d'une séparation entre Alphonse XIII et la reine Victoria. Selon toutes présomptions, elle serait motivée par la fâcheuse hérédité que la reine a transmise aux fils du roi, sauf au prince des Asturies. Mais à quoi cela remédierait-il ?)

La station de carême à Notre-Dame de Paris

La religion de l'Esprit

Paris, 14 avril.

Le R. Père Pinard de la Boullaye a terminé, aujourd'hui, ses conférences apologetiques sur la manière dont s'est transmis jusqu'à nous l'héritage de Jésus, par un exposé très remarquable, sur la religion de l'Esprit, autrement dit, sur le rôle du Saint-Esprit dans l'Eglise. Il s'est appliqué à montrer en lui « l'agent caché qui stimule la vie de la tradition, dirige ses emprunts et ses adaptations et travaille inlassablement au fond des cœurs pour les amener jusqu'à Jésus et jusqu'à Dieu ». Le Saint-Esprit accomplit cette œuvre bienfaisante en portant les âmes à obéir à la loi de Dieu, en les disposant par là à mieux comprendre la doctrine du Christ, en récompensant enfin leur fidélité par des joies intérieures que le monde ne soupçonne pas.

Obéir pour comprendre, une telle formule peut paraître, de prime abord, illogique et étrange. Ainsi donc, d'après la thèse catholique, l'influence de l'Esprit saint ne serait destinée qu'à nous soumettre à l'Eglise, et ce n'est qu'une fois soumis que nous aurons quelque intelligence de ce qu'elle enseigne et réclame de nous. Oui, a répondu, dans les deux premières parties de sa conférence, le R. Père Pinard de la Boullaye, c'est bien de cette façon que les choses se passent et doivent se passer, pour d'excellentes raisons, dont il a allégué les principales.

Obéir, en premier lieu, et voici pourquoi : lorsque le Christ a promis aux âmes justes de leur envoyer l'Esprit saint, il n'a pu le faire en attendant « les dispenser d'obéir aux commandements qu'il avait promulgués et, c'est tout un, à l'Eglise, qu'il avait chargée de les faire observer ». Si telles n'avaient pas été ses intentions, il aurait rendu inutile le ministère qu'il confia aux apôtres et introduit, dans son œuvre, « une cartouche explosive, qui, tôt ou tard, doit la ruiner jusqu'au fondement ». Les chrétiens, en effet, se seraient crus autorisés « à prendre pour avis de Dieu leur avis personnel, quel qu'il pût être ». Dès lors, la conclusion s'impose : « Jésus a cru nécessaire d'assurer à ses disciples la présence du Paraclet, l'Esprit d'amour, non pour qu'il leur apprît autre chose que ce qu'il leur avait enseigné, mais pour qu'il vivât sans cesse en eux et le souvenir de sa doctrine et le zèle à la traduire en actes. »

C'est en nous aidant à développer en nous « l'amour effectif du Père », c'est-à-dire « la volonté de lui plaire en nous conformant à son bon plaisir », que l'Esprit-Saint, qui poursuit le même but que l'Eglise, nous détermine et nous entraîne à la docilité.

C'est, en même temps, en avançant dans cette voie de la soumission totale que nous acquérons une meilleure intelligence des enseignements du Christ. Pour le montrer, le R. Père Pinard de la Boullaye s'est appliqué à analyser l'action de l'Esprit saint à l'intime des âmes. Ses suggestions, dans la mesure où nous leur cédon, nous inclinent à la bienveillance à l'égard de la loi divine et modifient nos jugements sur ses prescriptions. Au lieu d'observer celles-ci vaillamment, le chrétien les respecte « parfaitement et constamment ». Il devient généreux et ferme au service de Dieu, remporte sur lui-même de continuelles victoires. « Sanctifiée, purifiée, spiritualisée, l'âme éprouve des attraites à l'égard de préceptes qui, naguère, éveillaient en elle les plus vives répugnances : elle se sent portée vers le devoir par une tendance spontanée. » La voici sollicitée aussi à aimer tout ce qui est aimable. « Transformée de la sorte, quelles lumières l'inondent ! » La vie, ainsi vécue, devient une ascension. « A chaque étape de la montée, les âmes voient autre chose, parce que l'air est plus pur, le panorama plus étendu, et, surtout, surtout, l'intelligence plus dégagée des maladies qui troublaient son regard. »

Au reste, il n'est que d'étudier la vie des saints pour se rendre compte que l'obéissance les a conduits à la lumière et leur a apporté la joie. Dans cette dernière partie de sa conférence, le R. Père Pinard de la Boullaye a été fort émouvant. Poursuivant ses analyses, il a guidé ses auditeurs « jusqu'aux sommets les plus proches des cieux », où se sont établis les saints. Ceux-ci, délivrés de leurs dérèglements, se sentent soutenus, aidés et consolés par l'Esprit-Saint. « Ce sont des moments de quiétude, durant lesquels l'âme retrouve l'estime de soi, l'assurance d'être en paix avec Dieu, la confiance dans l'avenir. » Elle a acquis une intelligence croissante des mystères de la foi et de l'amour qui a dicté à Dieu ses volontés sur nous, elle jouit de cette « libéralité ineffable qui nous admet aux privilèges d'enfants adoptifs ». Elle est introduite « dans une vision de plus en plus distincte de Dieu ».

Ainsi s'expliquent, s'est alors écrié l'éminent orateur, ces énigmes vivantes que sont les saints. Pétris du même limon que nous, faibles comme nous, plus coupables, peut-être, à telle ou telle étape de leur course, ils sont arrivés, par les sentiers du Christ, au terme normal. Suivez la voie qu'ils ont suivie, celle de l'obéissance, et ce cantique que j'arrêtais tout à l'heure sur leurs lèvres, vous le chanterez vous-mêmes ; à ses strophes de jubilation s'ajoutera votre strophe, et présentant au moins quelques joies vous attendent, le jour où vous irez rejoindre le Christ

et son Père, vous verrez se résoudre cette autre énigme qui, pour l'instant, vous déconcerte : « Le juste, dit saint Augustin, arrive à prendre la vie en patience, mais c'est avec délices qu'il meurt. »

Telle est, a dit, pour conclure, le R. Père Pinard de la Boullaye, la religion de l'Esprit, qui est aussi une religion d'autorité. L'opposant alors aux religions progressistes, libérales, rationalistes, modernistes, qui se parent du nom séducteur de religion de l'Esprit, il n'a pas eu de peine à faire voir qu'elles ne font que maintenir « l'idolâtrie du moi » et qu'elles limitent l'homme « à la seule sagesse que conçoit chaque époque en chaque conscience ».

Il n'en va pas ainsi de la religion d'autorité, éducatrice des âmes. Elle les amène à se dépasser, par la possession progressive de la « vérité qui délivre ». C'est elle, et elle seule, qui leur transmet, intégralement, l'héritage de Jésus.

Le carême de 1935 a été fort beau. Le R. Père Pinard de la Boullaye a traité des sujets qu'on aborde peu du haut de la chaire chrétienne, au moins en France, mais qui correspondaient à de nombreuses préoccupations de l'opinion, notamment hors des milieux catholiques et parmi nos frères séparés. Son enseignement, toujours aussi mesuré, a certainement fait grand bien à une foule d'âmes, parce qu'il a servi à dégager le catholicisme de beaucoup de préjugés et d'interprétations fausses. Le monument élevé depuis un siècle par les conférences de Notre-Dame de Paris à la gloire de l'Eglise s'est enrichi d'une belle pierre de plus. E. B.

En Turquie laïque

La nouvelle destinée de Sainte-Sophie

Il y a quelque temps, à la porte de la mosquée Aya Sofia de Stamboul (Constantinople), fut placardé ce simple avis : « La mosquée est fermée pour cause de transformation en musée. » Suivaient la signature du directeur général des musées et celle du directeur des fondations pieuses.

A Stamboul, le fait, prévu depuis quelques semaines, ne suscita que de rares commentaires. Hors de Turquie, il retint l'attention des archéologues, mais passa presque inaperçu du grand public auquel ont échappé, en tout cas, la signification exacte et l'importance, du geste accompli par le gouvernement turc, sur l'initiative du président de la République lui-même, Kemal pacha.

On sait que la mosquée Aya Sofia n'est autre que l'église Sainte-Sophie transformée en mosquée par les Turcs en 1453. Fondée par Justinien au sixième siècle, elle fut dédiée, par l'empereur non point à la martyre romaine, mais à la Sagesse divine (*Aghia Sophia*), et achevée en 537. C'est donc le plus ancien des sanctuaires chrétiens qui nous soient parvenus dans leur état primitif.

Il existe, à travers le monde, un nombre assez restreint d'édifices dont chacun peut être considéré comme l'expression la plus éloquente de l'art d'une époque. De ces monuments-types, Sainte-Sophie est un des plus grands et des plus significatifs : tout visiteur, au seuil de l'immense vaisseau, reçoit une impression inoubliable devant une conception aussi hardie unie à une telle richesse de décor. Au reste, dès sa fondation, l'église acquit, à travers le monde chrétien, une renommée universelle, et fut jugée comme le plus parfait monument de tous les temps. Chez les Musulmans, elle symbolisa les splendeurs fabuleuses de la capitale grecque, objet des convoitises, but suprême des conquêtes des peuples d'Islam.

En 1453, trois jours après l'entrée des Turcs à Constantinople devenu « Istanbul », Sainte-Sophie était, en même temps que sept autres églises, affectée au culte musulman. Dans toute la chrétienté la chute de la capitale de l'empire d'Orient causa une consternation profonde, et la transformation en mosquée de la basilique fameuse apparut à toute l'Europe comme le symbole d'une défaite lourde de menaces pour l'avenir et d'un recul de la foi chrétienne. Pour les Turcs, le mihrab, guidant vers la Mecque les regards des fidèles assemblés pour la prière, là même où se dressait l'autel du sacrifice divin, devait commémorer, aux yeux de tous, une des victoires les plus retentissantes qu'ait remportées l'Islam sur la religion ennemie.

Bientôt, à Stamboul, les sultans ottomans, grands bâtisseurs, élevèrent de nombreuses mosquées dont les coupes et les minarets couronnent les sept collines. Avec leurs dépendances, leurs écoles, leurs hôpitaux, leurs mausolées impériaux ombragés de beaux arbres, elles sont comme des villes dans la ville ; mais Sainte-Sophie, pieusement entretenue, reste la mosquée la plus vénérée, celle qui, dans la Nuit du Pardon, aux fêtes du ramazan, réunit la plus nombreuse affluence de fidèles. Aux sombres jours de l'empire, elle s'élevait comme le témoin impérieux des gloires passées et de la défaite de ces mêmes chrétiens devant lesquels la faiblesse des maîtres de la Turquie doit trop souvent capituler.

Les Grecs, avec plus d'attention encore que les nations d'Occident, suivent cet affaiblissement progressif du grand empire. A leurs yeux, pour les Hellènes d'Athènes comme pour les rayas d'Anatolie, pour les humbles marins de l'Archipel comme pour les riches marchands d'Alexandrie ou de Pétra, Sainte-Sophie apparaît comme le symbole de la « Grande Idée ». La basilique de Justinien survivant à la ruine de l'empire byzan-

tin entretint l'espoir de cette reconquête qui doit assurer aux héritiers naturels des empereurs grecs la possession des rives du Bosphore. Une légende naïve traduit les aspirations ancestrales : le prêtre qui officiait à l'autel, au moment où les Turcs pénétrèrent dans l'église, disparut soudainement de manière miraculeuse. Il est toujours vivant, caché dans l'épaisseur des murailles, et l'on montre la porte par où il reviendra le jour du retour victorieux des Grecs pour achever la messe interrompue en 1453.

VENGEANCE NAZISTE A DANTZIG

Dantzig, 13 avril.

La police politique a arrêté le curé Ackermann, un des chefs du Centre catholique.

Le conflit italo-abyssin sera soumis à un arbitre

Stresa, 14 avril.

L'Italie s'est décidée, dans son conflit avec l'Abyssinie, de recourir à la procédure d'arbitrage et de conciliation conformément à l'article 5 de son traité d'arbitrage avec l'Abyssinie de l'année 1928.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A la commission biblique de Rome

Le Saint-Père vient de nommer cinq nouveaux consultants de la commission biblique : un Anglais, le R. Père John Barton, professeur d'Ecriture sainte au grand séminaire de Westminster ; un Italien, Don Léon Tondelli, professeur d'Ecriture sainte au séminaire de Reggio Emilia ; un Autrichien, le R. Père François-Xavier Kortleitner, Prémontré, qui enseigne l'Ecriture sainte dans une maison de son Ordre à Innsbruck ; un Allemand, le R. Père Tarcisus Pfaffrath, de l'ordre des Frères mineurs de München-Gladbach ; un Français, le chanoine Pirot, professeur d'Ecriture sainte à l'université catholique de Lille, où il est actuellement doyen de la Faculté de théologie.

CINEMA

Un grand film italien sur la guerre

On vient de présenter à Rome, en séance privée, un nouveau film italien, dû à Guglielmo Barbieri, qui constitue un extraordinaire film documentaire sur la guerre.

Ce film a été composé grâce aux archives du commandement suprême italien et de nombreuses scènes sont dues au vétéran du photoreportage, M. Luca Comerio.

Le film commence par la vision de d'Annunzio prononçant un discours à la veille de l'entrée de l'Italie en guerre et se termine par une revue des forces armées de l'Italie fasciste. Titre : *Apothéose*.

Nouvelles publications de propagande touristique

Le numéro d'avril de la revue touristique *La Suisse* éditée par l'Office national suisse du tourisme est consacré, pour sa plus grande partie, à la Suisse romande et à la bonne cuisine. Le 13 et le 14 avril, le 3^{me} Congrès suisse du tourisme se réunira en effet à Montreux et il sera l'occasion d'une manifestation des plus intéressantes : participants et visiteurs pourront déguster à Montreux les spécialités gastronomiques de toutes les régions de la Suisse. Ce superbe fascicule contient en outre une très instructive orientation sur la loi relative à la répartition du trafic rail-route, un article sur le nouvel Office fédéral des transports, une série d'illustrations reproduisant les églises millénaires de la région du lac de Thoune et enfin d'intéressants exposés des coutumes pascales de la Suisse centrale et de la Fête de Pâques à Mendrisio.

Le numéro de printemps de cette revue destiné à l'étranger est publié en quatre éditions différentes qui feront dans le monde une propagande active (en français, en allemand, en anglais et en italien).

Depuis le début de 1935, l'Office national suisse du tourisme est également la centrale officielle de propagande pour le trafic aérien. Elle vient de publier, avec le concours de l'Office fédéral de l'Air et de la « Swissair », sous une présentation aussi pratique qu'originale, l'Horaires aérien officiel suisse (français-allemand). L'ampleur de cette brochure prouve à elle seule le développement pris par le trafic aérien en Suisse. La première année de sa publication, en 1926, elle comprenait 16 pages, tandis qu'aujourd'hui elle en compte 56.

Le programme des manifestations de cette année *Manifestations en Suisse 1935* (en français, allemand et anglais) est présenté d'une manière très amusante. Sur sa couverture, les constellations du ciel semblent devoir annoncer la bonne réussite des choses à venir sur la terre et surtout en Suisse.

Enfin, l'Office national suisse du tourisme publie un petit dépliant, *Voyage de Pâques en automobile vers le Sud ; prix réduits* (en français, allemand et anglais), qui contient tous les renseignements désirables au sujet des trains spéciaux pour le transport d'automobiles qui circuleront, durant les fêtes de Pâques, du Nord au Sud et du Sud au Nord, à travers le Gothard.

Echos de partout

Un homme trop habile

M. Farley, le ministre des postes des Etats-Unis, qui donnera sa démission à l'automne en vue de diriger la campagne présidentielle de 1936, est l'un des hommes politiques les plus habiles de l'Amérique.

Il se différencie cependant, par ailleurs, de M. Georges Mandel, le grand maître des postes français, par sa taille, qui dépasse deux mètres, et par son poids, qui est supérieur à 120 kilos. Il a une poignée de main que ses compatriotes qualifient d'« indestructible ».

En outre de ces qualités physiques indéniables, M. Farley est passé maître dans l'art de recueillir des fonds en vue d'une campagne électorale. Lorsqu'il fut élu, en août 1932, président de la Convention nationale démocratique, il ne trouva pas plus de 100,000 francs en caisse et des dettes en quantité... Moins de trois mois plus tard, le « trésor de guerre » du parti démocrate s'élevait à plus de 30 millions ! Le futur ministre des finances de M. Roosevelt avait versé plus de 100,000 francs suisses et deux des futurs ambassadeurs plus de 20,000 francs chacun. Les banquiers et les courtiers de Wall-Street souscrivaient jusqu'alors environ dix pour cent de moins aux démocrates qu'aux républicains. M. Farley renversa la proportion et réussit à obtenir davantage pour son parti que pour le parti adverse.

Comme ministre des « postes », il a distribué à des partisans 150,000 « postes » ou emplois, mais les statisticiens — toujours féroces — ont calculé que, pour un électeur démocrate servi, il y en avait eu neuf désappointés et mécontents.

M. Dunant chez les Journalistes

L'autre jour, à Paris, à la gare, après le départ de MM. Flandin et Laval pour Stresa, un journaliste énumérait à haute voix, pour ses confrères, les personnalités qui assistaient à la petite cérémonie :

— Dunant, ministre de Suisse, s'écriait-il.

Quelqu'un s'approcha et dit en souriant :

— Dunant ? C'est moi M. Dunant. Que me voulez-vous ?

— Rien, monsieur le ministre, répondit le journaliste. Excusez-moi d'avoir prononcé ainsi à voix trop haute votre nom.

— Je vais faire du journalisme avec vous ! je puis vous annoncer que le comte Pignatti Morano di Custozza, ambassadeur d'Italie, a pris le même train que MM. Flandin et Laval.

Les journalistes, heureux de recueillir ce « tuyau » imprévu, remercièrent chaleureusement M. Dunant, leur confrère d'un moment.

Le nettoyage des timbres

Depuis des temps très éloignés, les philatélistes savaient que, pour déceler sur leurs timbres les filigranes rebelles, ils n'avaient qu'à se servir de benzine. Ce produit était absolument inoffensif. A peine le déconseillait-on pour les timbres de Bavière à l'effigie du prince Luitpold. Pour tous les autres, on ne redoutait aucun accident.

Mais voici que la situation a changé. Partout, dans le monde, sauf en Suisse, on s'applique à faire des timbres de plus en plus beaux, avec une gravure de plus en plus soignée. Le résultat est que les timbres sont devenus de plus en plus fragiles.

A présent, il ne faut plus songer à les nettoyer à la benzine. Leurs couleurs ne supportent pas le traitement.

Si par hasard elles les supportent, c'est qu'ils sont faux !

L'acheteuse

Au marché, une femme dit à un fermier qui avait devant lui un grand panier plein d'œufs jusqu'aux bords :

— Je voudrais douze œufs, mais je veux des œufs de poules noires.

Le fermier avoue ne pas connaître cette spécialité, mais dit à la femme que, si elle la connaît, elle peut se servir elle-même. Sur quoi la femme choisit avec soin ses douze œufs. L'homme, curieux, demande :

— Mais comment les reconnaissez-vous ?

— Pas difficile, dit la femme, ce sont les plus gros.

Mot de la fin

— Vous savez, mon gendre, je vous garde une dent !

— Si c'est celle en or, tant mieux !

Pour la langue française

L'Académie française, dans sa dernière séance, travaillant à son dictionnaire, avait à discuter les deux mots *turbin* et *turbiner*.

Ce sont deux mots d'argot signifiant, l'un, travail pénible, fatigue ; le second, travailler beaucoup, prendre de la peine.

L'Académie a repoussé *turbin* et accepté *turbiner*. Elle aurait dû rejeter l'un et l'autre.

A la définition du mot *tuyau*, elle a ajouté : « En langage de courses : renseignement confidentiel donné aux parieurs sur le gagnant probable. »

Automobilisme

La course des 1000 milles

La course italienne dite des 1000 milles (1600 km.) s'est disputée hier, dimanche. Elle a été gagnée par l'équipe Pintacuda et Della Staffa, sur Alfa-Roméo (catégorie 3 litres), en 14 h. 4 min. 47 sec., nouveau record (vitesse moyenne : 114 km. 753). Le Suisse Ruesch est quatrième (15 h. 5 min. 59 sec.).

Les conséquences de la catastrophe de Château-Thierry

A Paris, la commission sportive de l'Automobile-Club de France a été appelée, au cours de sa dernière séance, à examiner les conséquences que l'accident, survenu à Château-Thierry, entraîne au strict point de vue des règlements qu'elle a la charge d'appliquer.

La question du classement de l'épreuve fut d'abord traitée ; on décida ceci : la totalité des concurrents engagés n'ayant pu prendre le départ, l'ensemble des résultats obtenus ne sera pas homologué sous forme de classement, mais chaque performance, considérée individuellement, sera enregistrée.

D'autre part, convenait-il de prononcer la déchéance des courses de côte avec arrivée « arrêtée » ? Rentre-t-il même dans les attributions de la commission sportive d'émettre un avis catégorique sur une question de principe ?

A ce sujet, M. Pérouse a déclaré : « Nous avons pour rôle bien défini de veiller à l'observation du code sportif et de contrôler les épreuves qui, organisées officiellement par les clubs affiliés, ont lieu conformément aux règlements généraux du sport automobile. Nous ne croyons pas pouvoir décréter que le genre d'épreuve dont il s'agit ne peut plus compter au nombre de celles sur lesquelles nous avons le droit de regard. D'ailleurs à chacun ses pouvoirs : les dispositions d'organisation matérielle et les mesures de sécurité dépendent des administrations préfectorales et municipales. »

Cette déclaration n'empêche cependant pas M. Pérouse d'exprimer, personnellement, le désir que les organisateurs s'abstiennent, dans l'avenir, de fixer leur choix sur un type de manifestation qu'il devient de plus en plus difficile de mener à bien.

Les nouvelles Alfa-Roméo aux essais

Sur l'autostrade italienne Bergame-Brescia, Nuvolari a essayé la nouvelle Alfa-Roméo à 2 moteurs.

Au cours d'un des essais la voiture a approché des 332 km. à l'heure. Le moteur tournait alors à 5500 tours.

L'essayant ensuite à un régime de 4500 tours, correspondant à une vitesse de 279 km. à l'heure, le pilote réalisa cette vitesse. Puis Nuvolari réussit, sur la première base de 2 km., le temps de 25 s. 3/5, vitesse horaire 287 km. 250. Sur la deuxième base, il réalisa le temps de 26 secondes, soit 276 km. 925.

Si les essais ont donné d'excellents résultats, la question des pneus reste toujours délicate. En effet, pendant les essais, les deux pneus antérieurs et le pneu droit postérieur ont été complètement déjantés.

La nouvelle voiture fera probablement ses débuts dans le grand-prix de Tunisie, mais sûrement dans le grand-prix de Tripoli.

Une statistique instructive

La préfecture de Seine-et-Oise vient de publier la statistique des accidents nocturnes survenus au cours des trois dernières années sur la route Paris-Versailles par Ville-d'Avray.

On sait que cette artère très fréquentée empruntant la côte de Picardie a été éclairée avec des lampes au sodium à lumière jaune depuis décembre 1933.

Il est symptomatique de constater que, à dater de la mise en service de cet éclairage, les accidents nocturnes ont décliné en nombre et en gravité dans une proportion saisissante, ainsi que le souligne le tableau suivant :

Années	Nombre d'accidents	Blessés	Dégâts matériels
1932	9	4	7
1933	8	2	6
1934	2	0	2

La preuve est ainsi faite de l'intérêt de l'éclairage des routes pour la plus grande sécurité des usagers. Mais, hélas ! ça revient terriblement cher.

PETITE GAZETTE

Les noces quasi-royales de M. Gøring

Le premier-ministre de Prusse, M. Gøring, dont le mariage a été célébré à Berlin, l'autre jour, avec un faste royal, a exposé les cadeaux de nocce qu'il a reçu et a invité les journalistes à venir les admirer.

La villa de M. Gøring regorge des magnificences offertes par le Führer, la Reichswehr, les villes allemandes, les institutions publiques, les associations économiques, industrielles et sportives, etc. C'est un entassement d'œuvres de l'art ancien et moderne : tableaux, statues, sculptures sur bois, gobelins, orfèvrerie, etc.

Le corps de l'aviation a offert une épée en or, à la garde ornée d'ivoire et de pierres précieuses. Un admirateur de Gøring a offert une cage à canari ayant la forme d'un avion, dont le pilote a l'apparence d'un canari (!). L'association des fabricants d'automobiles a offert un yacht pourvu d'une station d'émission et d'une station de réception radiotélégraphique. Le groupe de l'industrie a offert un pavillon de chasse. Le chancelier Hitler a donné le portrait de Bismarck peint par Renbach.

M. Gøring a offert à sa femme un diadème de saphirs bleus portant au front une croix gammée en diamants.

Toutes ces splendeurs sont réconfortantes pour le menu peuple et pour les créanciers du Reich !

La maison d'exil de Napoléon

Les termites rouges se sont emparés de la maison de Napoléon, à Longwood, dans l'île Sainte-Hélène. Charpentes et planchers menacent ruines.

M. Grisoni, député de Courbevoie, s'est préoccupé du danger couru dans le domaine national français, résidence ordinaire du consul français à Sainte-Hélène. Il a proposé que des marins du croiseur-école *Jeanne-d'Arc* transportent le matériel nécessaire et effectuent les réparations qui s'imposent. Mais la marine française ne compte pas de charpentiers ni de parqueteurs dans ses rangs. On va donc chercher de la main-d'œuvre sur place, et la marine se chargera de transporter à Sainte-Hélène le bois qu'on n'y trouverait pas.

Pourvu que le travail dévorant des termites n'aille pas plus vite que les secours !

Les personnes qui nous envoient l'avis d'un changement d'adresse sont priées d'y joindre 20 centimes en timbres.

L'ADMINISTRATION.

LES SPORTS

Les matches internationaux de football

L'équipe suisse A a joué, hier, dimanche, à Zurich, son dernier match comptant pour la coupe d'Europe. C'était la 14^{me} rencontre Suisse-Hongrie.

Le stade de Grasshoppers, rénové et agrandi, fut le rendez-vous d'une foule énorme qu'on peut estimer à 28,000 personnes.

Les deux équipes se présentèrent dans la formation suivante :

Suisse : Bizzozero ; Minelli, Gobet ; Defago, Weiler, Müller ; Amado, Bensch, Kielholz, Abegglen, Jaeck.

Hongrie : Tieska, Cseh, Auer, Vinze, Bökk ; Lazare, Sarosi, Palotas ; Sternberg, Polgar, Horn. Arbitre : M. Lewington (Angleterre).

Dès le début, les Suisses, transformés, semblait-il, par la présence d'Abegglen, ont pris l'offensive. Sans répit, ce fut, jusqu'au repos, attaque sur attaque, tant et si bien que, à la mi-temps, la Suisse gagnait par 4 buts à 0 (marqués par Jaeck, Kielholz (2) et Abegglen).

La seconde moitié du match fut plus égale. Ce sont cependant les Suisses qui marquèrent les premiers (Kielholz). Les Hongrois, à leur tour, réussirent un but, puis de nouveau les Suisses (Abegglen), enfin, une dernière fois, les Hongrois.

La fin survint laissant les Suisses vainqueurs par 6 buts à 2, après une très belle partie. L'arbitrage de M. Lewington (Angleterre) a beaucoup plu. Le jeu du reste ne fut dur à aucun moment. Notre équipe a donné satisfaction au très nombreux public, qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

A Montbéliard, une équipe de Franche-Comté et Bourgogne a battu l'équipe suisse B, par 2 à 1. Cependant, l'équipe suisse a paru, en général, un peu supérieure à l'équipe française (mi-temps : 0 à 0).

A Bruxelles, la France et la Belgique ont fait match nul, 1 à 1. A Prague, l'Autriche et la Tchéco-Slovaquie ont fait aussi match nul (0 à 0).

Le championnat suisse

Pour le championnat suisse de football, second tour, en ligue nationale, Nordstern a battu Concordia-Bâle, 3 à 2 (résultat du premier tour : 3 à 4) ; Locarno, Bâle, 1 à 0 (0 à 3).

En première ligue, en Suisse romande, Urania-Genève a battu Old-Boys, 4 à 2 (3 à 2) ; Soleure, Racing-Lausanne, 4 à 1 (6 à 2). Monthey et Fribourg ont fait match nul, 2 à 2 (0 à 3).

Dans le second groupe, Saint-Gall a battu Blue-Stars, 1 à 0 (premier tour) ; Bellinzona, Chiasso, 3 à 2 (0 à 4).

En deuxième ligue, Servette II a battu Sion, 2 à 0 (2 à 2) ; Stade-Lausanne, Sierre, 6 à 3 (3 à 7) ; Dopplavoro-Genève, Club athlétique de Genève, 4 à 1 (1 à 0) ; Sylva-Sports, Central-Fribourg, 6 à 1 (2 à 2).

Le match France-Suisse de hockey sur terre

A Lugano, hier, dimanche, l'équipe suisse de hockey sur terre a battu l'équipe française, par 3 buts à 2.

La course cycliste Paris-Caen

Hier, dimanche, 148 coureurs ont disputé l'épreuve Paris-Caen (250 km.). Cette course a été gagnée par Archambaud en 6 h. 48 min. 15 sec. ; 2. Noret, 6 h. 50 min. 27 sec. ; 3. Level, même temps.

Le sport au Japon

Les Jeux olympiques de Los-Angeles (Calif.)

fornie) ont mis en relief la valeur des sportifs nippons.

Sans doute, les Japonais sont-ils restés fidèles à leurs jeux traditionnels qui, par leur caractère patriotique et même religieux, connaissent encore une grande vogue dans le pays.

L'escrime au sabre, le jiu-jitsu sont pratiqués obligatoirement dans l'armée et dans les écoles. Le tir à l'arc garde de nombreux amateurs groupés en de puissantes sociétés. La lutte « sumo » passionne des foules immenses. Toutes ces formes de « l'athlétisme classique nippon » sont régies par une Fédération spéciale qui comprend 45 ligues régionales.

Mais, à côté du sport ancien, il y a le sport moderne. En 1892, le base-ball, qui est aujourd'hui le sport le plus populaire au Japon, faisait son apparition.

Dès 1896, l'éducation physique était rendue obligatoire dans tous les établissements d'enseignement. Aujourd'hui, en plus des trois heures réglementaires qui sont consacrées aux exercices de gymnastique, les élèves sont astreints à pratiquer l'escrime et la natation.

C'est surtout dans les Universités qu'on constate l'importance grandissante donnée au sport. Là, les aménagements sportifs sont des plus remarquables, dignes d'être mis sur le même plan que ceux des Universités américaines. On y joue avec enthousiasme au base-ball, au rugby, au tennis.

Tous ces sports sont régis par plus de 40 Fédérations groupant environ 6 millions d'adhérents.

D'où proviennent les ressources de ces Fédérations ? D'abord de la famille impériale. L'empereur a fait un don important à la « Japon Athletic Amateur Association » pour permettre une participation japonaise plus importante aux Jeux olympiques de Los-Angeles ; puis, des pouvoirs publics, en particulier du ministère de l'Education nationale, qui surveille de très près l'amélioration physique de la jeunesse japonaise et qui ne manque aucune occasion d'aider les organisations qui s'y consacrent ; enfin, de mécènes plus ou moins désintéressés, comme les Mitsui ou les Mitsubishi, qui construisent des stades et organisent des compétitions dans un but publicitaire.

TRIBUNAUX

L'incorrigible escroc

L'escroc Eloi Rossier a comparu devant le tribunal de La Rochelle. Il a été condamné à cinq ans de prison pour escroquerie au préjudice d'un ecclésiastique. Rossier venait d'être extradé d'Espagne. Il est réclamé par le procureur du roi à Liège.

AVEC UNE BONNE FORMULE

La spécialité pharmaceutique ne vaut que par sa formule et sa fabrication. La formule du « Vin de Vial » établie depuis longtemps est devenue classique. Quina qui ouvre l'appétit, Substances extractives de la viande qui donnent du muscle, Lacto-Phosphate de chaux qui fortifie, forment une triple combinaison qui a été reconnue comme heureuse et parfaite. Dans un vin généreux, vieux, moelleux et corsé, on fait dissoudre les éléments purs et dosés de cette formule, et on obtient ainsi un médicament complet et achevé : le « VIN DE VIAL ». Efficace et délicieux, il fait le régal des malades avisés qui lui donnent depuis longtemps une confiance qu'il mérite et qu'il a toujours su conserver. Anémiés, convalescents, affaiblis, épuisés et toutes personnes débiles, essayez-le.

VIN DE VIAL.

La résurrection de Rama

par GUY THORNE

(Adapté de l'anglais par O'Neves)

M. Donnelly tira sa montre.

— Staveley ne peut tarder, dit-il, il est possible qu'il ait éprouvé quelques difficultés à quitter sa maison.

— Des difficultés ? Pourquoi ?

— Depuis plusieurs jours, sa maison est constamment surveillée. Rama et le général Munro ont l'œil sur le docteur. Ils en ont peur, c'est clair. Ils désirent éviter son intervention dans leurs affaires privées.

— Et, prudemment, ils ne laissent rien au hasard. Vous avez bien fait de venir à ma rencontre à Charing Cross avec ce message verbal de notre ami. Ignorant la présence d'un argus, je me serais rendu directement chez lui ; et il vaut mieux que Rama s'imagine que, dégoûté par ma propre mésaventure, je me tiens désormais à l'écart.

— Mais comment Staveley va-t-il nous rejoindre ici, alors ?

— Il passera du balcon d'une chambre de derrière sa maison sur le balcon d'une maison voisine, habitée par sir Philippe Nevits. Sir Philippe et sa famille sont en voyage. Mais la femme de charge de Staveley connaît la concierge de sir Philippe ; et cette concierge s'est chargée de conduire Staveley par une étroite impasse au garage de ses maîtres. De là, Staveley pourra très bien sortir sans que son surveillant s'en doute.

Quelques minutes plus tard, on frappa à la porte. Donnelly l'ouvrit et le docteur entra. Il était

pâle et paraissait vieilli de dix ans. Duncan remarqua la lueur inquiète de ses yeux et en conclut que ce changement physique ne pouvait être entièrement attribué à sa récente maladie. Staveley devait avoir éprouvé depuis une nouvelle secousse.

Les salutations échangées, Donnelly se dirigea vers la table devant la fenêtre.

— Maintenant, messieurs, dit-il, je vous serais reconnaissant de vouloir bien m'accorder quelques minutes d'attention. L'heure me presse un peu, car j'ai besoin de passer chez moi avant de prendre le train de minuit.

Ils s'approchèrent de la table. Donnelly souleva deux vêtements, sortes de tuniques, d'aspect bizarre. Le tissu était d'un noir terne : on ne voyait aucun bouton.

— Vous ne devez pas oublier, messieurs, qu'une des premières conditions du succès de l'entreprise, c'est de demeurer invisibles. Ni Rama, ni aucun de ceux qui peuvent lui tenir compagnie au château, ne doivent se douter de votre présence. Il vous faudra une souplesse de félin, une ruse de Peau-Rouge. Ces vêtements sont dénués de tout reflet ; dans l'ombre, il est impossible de voir ceux qui les portent ; et le tissu se prête à tous les mouvements sans produire aucun bruissement, ce qui ne l'empêche pas d'être d'une résistance absolue, bonne précaution pour éviter une attaque semblable à celle de M. Duncan. Une flèche ne pourrait le traverser. Voici maintenant des bottes qui enserrant étroitement les jambes ; elles sont en cuir très flexible avec semelles de feutre. Le caoutchouc a l'inconvénient de glisser sur les parquets.

Je crains que vous ne soyez aussi obligés de porter ces gants noirs ; leur souplesse vous laissera toute la liberté de vos mouvements ; ils ne

vous empêcheront pas, par exemple, de presser, au moment voulu, la détente d'un revolver.

— Et quand nous aurons joué du revolver, nous serons ainsi tout équipés pour l'enterrement, dit M. Duncan, en faisant la grimace. Et pour protéger nos têtes, M. Donnelly, qu'avez-vous à nous offrir ?

— Ces capuchons, qu'on peut baisser ou enlever en une seconde, et qui couvrent complètement le cou. A la hauteur de la bouche, des fentes recouvertes de gaze métallique vous laisseront la faculté de respirer. C'est la même gaze qui recouvre les trous pour les yeux ; vous serez étonnés de la clarté de vision que vous conserverez. Avec ces vêtements, les chances d'être vu la nuit seront réduites au minimum ; de même, celles de tout autre incident.

M. Duncan s'était déjà coiffé d'un des capuchons.

— Ciel ! s'exclama Staveley, quel horrible épouvantail vous faites !

— Oui, répondit M. Donnelly en riant ; la rencontre de l'un de vous, le soir, dans ces habits de travail, si je puis dire, serait une rude épreuve pour des nerfs même solides. Et M. Rama lui-même, en dépit de toute sa sorcellerie, pourrait bien ressentir quelque frayeur. Il s'imaginerait voir un des revenants du château.

— Je vous conseille fortement, continua le détective, de porter constamment sur vous votre pistolet automatique, pour ne vous en servir qu'à la dernière extrémité, bien entendu. J'espère bien que vous découvrirez tout ce que nous avons besoin de savoir sans trahir votre présence. Mais il est bon de tout prévoir et de ne pas garder d'illusions ; ces gens sont capables de tout. Voici les pistolets de poche à six coups ; ce sont de petites armes extrêmement maniables. Si vous avez besoin de vous en servir, n'oubliez

pas qu'ils ont une tendance à relever ; visez un peu plus bas que le but.

« Ces deux matraques pourront aussi vous être utiles. Elles sont extrêmement flexibles, et pourtant briseraient un bras ou une épaule, ou même casseraient une tête avec la plus grande facilité. Mais, encore une fois, j'espère que tout se passera sans effusion de sang.

« Tout ceci casé, continua M. Donnelly, qui rangeait dextrement les objets dans la sacoche à mesure qu'il parlait, il nous reste de la place. Je la réserve pour vos provisions de bouche, car vous ne pouvez guère compter sur les festins du château. Ces essences concentrées vous fourniront de la nourriture pour un mois. Je les ai trouvées à la fabrique spéciale de conserves qui fournit les explorateurs du pôle nord. Une couple de tablettes, et vous avez mangé un bifteck. Un peu de cette poudre grise, dissoute dans de l'eau, vous donnera assez de force pour courir pendant un mille entier. Naturellement, vous emporterez chacun un flacon de whisky ou de brandy, et si vous m'en croyez, prenez le flacon de bonne marque. Il nous reste à loger cette grande boîte de biscuits. Ils sont très durs ; mais, trempés dans l'eau, ils s'amollissent et sont même plus nourrissants que le pain qu'ils sont destinés à remplacer. Les légumes n'ont pas été oubliés ; ils tiennent dans ce flacon de verre — une tablette pour un portion.

Sur le visage ordinairement impassible de l'Américain s'épanouissait un sourire réjoui, et le journaliste ne put se tenir d'exprimer son admiration :

— Eh ! bien ! monsieur Donnelly, dit-il, votre prévoyance me confond, et, en même temps, elle me comble d'aise.

(A suivre.)

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Déraillement d'un express en France

Le rapide Paris-Bordeaux a déraillé vers 8 h. du matin, hier dimanche, près de la gare de Marcheprime, à 30 km. au sud de Bordeaux.

A 7 h. 30, on a dégagé trois morts des décombrés du rapide qui a déraillé, alors qu'il marchait à sa vitesse normale de 108 km. à l'heure. On compte une dizaine de blessés dont la plupart ne sont que légèrement atteints. Parmi les blessés actuellement hospitalisés à l'hôpital Saint-André, à Bordeaux, on relève le nom de M. Albert Sidler, de nationalité suisse, consul de Suisse à Manille, qui a une fracture simple de la jambe droite. En outre, un agent de la Compagnie du Midi qui se trouvait dans le fourgon à bagages a été pris sous les débris du véhicule et très grièvement blessé.

C'est à la résistance des voitures qui composaient le rapide que l'on doit de ne pas avoir à déplorer un plus grave accident. Le parquet, les ingénieurs de la compagnie et la gendarmerie se sont rendus sur les lieux.

Les trois victimes sont deux Français, un agent de la compagnie du Midi et un notaire de Saint-Jean-de-Luz, et un Russe, habitant Moscou.

M. Albert Sidler, consul de Suisse à Manille, souffrant d'une fracture ouverte de la jambe droite, est le blessé le plus grièvement atteint.

Peu après 9 heures du matin, la circulation à voie unique a été rétablie à l'endroit du déraillement.

A 13 heures, après de nouvelles recherches dans l'amas de ferrailles du rapide déraillé, on déclarait à la gare de Marcheprime qu'aucune autre victime n'était à signaler.

Le bilan de l'accident est donc à l'heure actuelle de trois morts, six blessés hospitalisés dont un assez grièvement atteint et trois ou quatre personnes plus ou moins contusionnées.

M. Henri Lillaz, député des Basses-Pyrénées, a déclaré que, à la rentrée des Chambres, il interpellera le ministre des travaux publics sur l'accident de Marcheprime.

Dix navires chasseurs de phoques étaient pris dans les glaces

Les chasseurs de phoques qui rentrent en Norvège ont signalé que, depuis le mois dernier, dix navires de chasse dont les équipages comptent un total de 160 à 170 hommes étaient pris dans les glaces par 70% de latitude nord à mi-chemin entre les côtes Est du Groënland et l'île Jan-Mayen. Aucun de ces bâtiments n'a la téléphonie sans fil, mais on a reçu vendredi après midi, d'un autre navire, un sans-fil disant que l'état de la mer, chargée de glace, ne permettrait pas aux bateaux de se libérer. On éprouvait de graves inquiétudes à leur sujet parce que, disait-on, ils ont pu être usés et broyés par les glaces en rotation.

Les navires ont pu finalement se dégager.

Collision de trains

Deux trains de marchandises sont entrés en collision, samedi, sur la ligne Sokolnitskaia-Loubny (Russie). Il y a eu un mort et trois blessés.

Une enquête est ouverte pour établir les causes de cet accident.

Incendie en Roumanie

Un incendie d'une violence extrême a ravagé tout un quartier de la ville roumaine de Pascani, vendredi, détruisant une soixantaine de magasins et habitations.

Une pépite d'or

Aux mines aurifères de Bodaiho (Russie), une pépite d'or a été trouvée dont le poids dépasse deux kilogrammes.

Naufrage

A la suite d'une tempête sur le Rio de la Plata, une barque argentine, la Gloria, chargée de pétrole, a coulé. Quatre hommes se sont noyés.

SUISSE

Une affaire de détournements

Un employé du service cantonal de contrôle des automobiles de Soleure, qui avait commis des détournements, s'est ôté la vie à l'instant où il allait être arrêté. Une arrestation a été opérée.

Eboulement

De grosses masses de pierres et des roches ont dévalé du mont Calanda, au-dessus de Felsberg, pour aller finalement s'abattre dans la direction de Tamina, à l'orée d'une forêt où elles ont causé de sérieux dégâts.

Changes à vue

Le 15 avril, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 33	20 43
Londres (1 livre st.)	14 90	15 —
Allemagne (100 marks or)	124 —	124 50
Italie (100 lire)	25 55	25 75
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 80	13 —
New York (1 dollar)	3 06	3 11
Bruxelles (100 belgas 500 fr. belges)	52 20	52 60
Madrid (100 pesetas)	42 10	42 40
Amsterdam (100 florins)	208 10	208 50
Budapest (100 pengö)	—	—

Nouvelles de la dernière heure

La satisfaction en France

Paris, 15 avril.

(Havas.) — Excelsior écrit :

« La conférence désormais historique de Stresa tire son importance du fait que la solidarité de l'Angleterre, de la France et de l'Italie ne sera pas passive, mais entend devenir agissante et efficace. »

« Voilà le Reich averti, écrit le Petit Parisien. S'il viole encore les traités, il s'exposera à des sanctions plus ou moins rigoureuses selon le cas, mais certaines et concertées entre l'Angleterre, l'Italie et la France. Elles agiront, à cet effet, en étroite et cordiale collaboration. »

Le Petit Journal déclare :

« Les principes sont fermement posés, les méthodes sont précisées et il n'est pas possible que des résultats pratiques ne soient pas définitivement obtenus sur les points les plus névralgiques de l'Europe, dans quelques semaines. »

L'Œuvre dit :

« C'est bien à Stresa que l'entente franco-italienne a été scellée. M. Laval est donc parti fort optimiste pour Genève, bien qu'il s'attende à devoir lutter ferme, ces jours-ci, au Conseil de la Société des nations. »

Le Journal se dit certain que, dans les conversations de Stresa, on a envisagé des moyens vraiment pratiques de collaborer au maintien de la paix, et notamment on a envisagé des accords militaires précis entre un certain nombre de puissances. Il ajoute, d'autre part :

« Quand on a parlé de la question de Memel, il a été entendu que l'Angleterre, l'Italie et la France, qui comptent parmi les nations garantes du statut de Memel, donneront un avertissement au gouvernement lithuanien pour l'inviter à respecter son statut. »

Enfin, en ce qui concerne la question autrichienne, le Petit Journal dit que la précision avec laquelle on examinera les modalités d'une intervention pour garantir l'indépendance autrichienne, dans le cas où cela serait nécessaire, supposera, sans doute, la conclusion de certains accords de caractère militaire.

Du Temps :

« La réunion de Stresa se termine par un succès. Les ministres britanniques, français et italiens ont réalisé leur plein accord sur toutes les questions examinées au cours de trois jours de délibérations. Contrairement à ce que l'on avait annoncé, Stresa n'aura pas été une « réunion d'exploration », mais une véritable conférence tripartite ayant permis d'aller au fond des choses. On a regardé en face les réalités, et on a envisagé les mesures qui s'imposent dans chaque cas particulier pour faire obstacle à la guerre et fermer la porte à l'aventure. Alors que le réarmement massif de l'Allemagne et les exigences du Reich hitlérien, formulées en des termes qui constituent un défi à l'esprit et à la lettre des traités, font peser une grave menace sur l'Europe, la France, l'Angleterre et l'Italie confirment leur volonté de défendre solidairement la paix et d'établir un système de sécurité valant pour toutes les régions du continent, pour l'ouest, pour le centre et pour l'est. C'est cela d'abord qui se dégage clairement des négociations, et c'est cela qui est essentiel pour ne pas se laisser surprendre par les événements. Les tentatives de la presse national-socialiste pour fausser, à la suite de la manœuvre du gouvernement du Reich relative au pacte oriental, l'interprétation des résultats de Stresa, en les expliquant par l'initiative de Berlin, visent uniquement à faire illusion à l'opinion publique d'outre-Rhin et à sauver le prestige du régime ; mais hors des frontières du Reich, où l'on peut se faire une opinion raisonnée par une information absolument libre et précise des faits, personne ne s'y trompera. »

« Il faut y insister : la confirmation éclatante de la solidarité anglo-franco-italienne en dépit des divergences de vues, des oppositions de doctrines et d'intérêts que l'on constatait au point de départ à la valeur et la portée d'un acte capital. La preuve est là que lorsqu'on a la sincère volonté de défendre la paix, de coopérer loyalement à la grande tâche de consolidation de l'ordre international on peut toujours s'entendre sur les moyens à mettre en œuvre pour atteindre en toute certitude le but commun. Il convient de rendre hommage à la bonne volonté et à l'esprit de compréhension des représentants de la Grande-Bretagne, particulièrement de M. Macdonald, dont la mission n'était pas facile en raison de la position prise jusqu'ici par le gouvernement de Londres et de l'état d'esprit d'une partie de l'opinion anglaise. Il faut constater que M. Mussolini, par la fermeté de son attitude et le caractère réaliste de ses méthodes, a largement contribué au succès de l'œuvre entreprise à Stresa. Il est juste, enfin, de souligner que M. Pierre-Etienne Flandin et M. Pierre Laval ont une grande part dans les résultats acquis, qu'ils ont soutenu les thèses françaises avec une clairvoyance et une énergie qui trouvent leur récompense dans le fait que cette manifestation de la solidarité anglo-franco-italienne constitue une éclatante confirmation des doctrines de la France qui sont à la base de l'accord de Rome du 7 janvier et de l'accord de Londres du 3 février. Ces deux accords, qui commandent la coopération franco-italienne et la coopération

franco-britannique, non seulement subsistent intégralement, mais ils deviennent la base solide du système de sécurité qui vient de prendre corps à Stresa. »

L'Echo de Paris reconnaît les résultats acquis à Stresa. « Rien ne semble avoir été fait à Stresa qui puisse entraver l'effort de la France pour la mise en vigueur du traité d'assistance mutuelle. »

« Quant au traité franco-russe, il se réalisera sans difficulté vers la fin du mois à Moscou. Le pacte danubien, constitué par la coopération de la France, de l'Italie, de la Petite-Entente et de l'Autriche, prendra forme aussi ces prochains mois. L'Angleterre ne dresse pas d'obstacles. »

La presse italienne

Rome, 15 avril.

Dans la Gazzetta del Popolo, le directeur, M. Amicucci, président de la corporation de la presse, relève que, si les représentants des trois grandes puissances se sont réunis dans une atmosphère de pessimisme, il a suffi de trois jours de Stresa pour se trouver devant la vision d'un horizon rasséréné.

« Sans faire de l'optimisme facile, conclut-il, nous pouvons relever avec une légitime satisfaction que les réunions de Stresa, sous la présidence de M. Mussolini, avec la collaboration cordiale de MM. Flandin, Laval, Macdonald et sir John Simon, ont donné des résultats positifs et satisfaisants, et que la conférence de Stresa est une autre étape sur la voie de l'équilibre, de la reconstruction et de la sécurité de l'Europe. »

Le Popolo d'Italia écrit :

« A un moment historique, alors que commençait à se profiler sur l'horizon continental la menace de complications irréparables, la conférence de Stresa a réaffirmé entre la France, l'Italie et l'Angleterre une ligne de concordance et de collaboration cordiale devant les intérêts communs supérieurs. »

La Stampa de Turin écrit de son côté :

« Le danger grave était que l'influence de l'Allemagne absente ne parvint à affaiblir et à empêcher une action solidaire des trois grandes puissances occidentales. Ce danger a été éliminé, et c'est là l'indiscutable résultat de la conférence de Stresa. On pouvait désirer que l'Angleterre fût prête à assumer des engagements plus vastes ; ainsi la clarification aurait été complète, profonde, absolue. Cependant, les trois puissances, à travers Stresa, reprennent l'initiative de la situation. Aujourd'hui, il faut que cette position soit maintenue et renforcée. »

Stresa doit être le point de départ d'une action parallèle sur divers fronts qui doit assurer à l'Europe ce minimum d'unité et de collaboration que Mussolini a indiqué depuis plusieurs années comme l'unique voie de salut pour les peuples de notre continent. C'est aux Allemands à décider si cette œuvre de solidarité pourra s'accomplir avec l'Allemagne ou contre l'Allemagne. »

Le Corriere della Sera de Milan écrit enfin que « les progrès qui ont été faits dans la question complexe de l'Autriche seraient suffisants, à eux seuls, pour permettre de déclarer que la conférence de Stresa a constitué un événement utile et, par conséquent, un succès. »

La presse anglaise

Londres, 15 avril.

(Havas.) — De l'avis de tous les journaux, Stresa a été une étape décisive vers l'organisation de la sécurité en Europe et l'optimisme qui se dégage du communiqué est d'excellent augure pour les débats qui vont s'engager à Genève. Ils insistent particulièrement sur la collaboration entre la Grande-Bretagne, la France et l'Italie qui n'a pas été simplement maintenue, mais rendue plus étroite.

« Quelle est la leçon de Stresa et que signifient les résolutions du communiqué ? se demande le Daily Telegraph qui propose la définition suivante :

« Etre fermes, être forts et unis pour le maintien de la paix. Rechercher la plus complète collaboration de toutes les nations, y compris celle de l'Allemagne, et garder pour objectif le jour où toutes les nations se sentiront suffisamment sûres pour organiser une réduction des armements. »

Tout en restant fidèle à la formule « le moins d'engagements possibles sur le continent », le Morning Post estime que la Grande-Bretagne aura d'autant moins à s'intéresser à la défense des autres puissances que la sienne sera plus forte. « Si nous négligeons nos armements, poursuit-il, nous sommes obligés de signer des pactes et de marchander. C'est la leçon qui nous paraît ressortir des entretiens de Stresa. »

Le Times, après avoir fait remarquer que « la confiance en Europe ne peut être que lentement rétablie, après le choc allemand du mois dernier », écrit :

« La Grande-Bretagne, fidèle à son rôle de médiateur, se doit, jusqu'à un certain point, de plaider la cause de l'Allemagne en face des autres puissances, tout en montrant une compréhension complète de leurs craintes et alarmes naturelles. » Puis, notant que l'Allemagne serait prête à signer le pacte aérien et à rester dans un pacte multilatéral de non-agression dans l'Europe de l'est, ce journal conclut :

« L'Allemagne s'engage maintenant dans une

politique de collaboration. Certes, il faut se réjouir et trouver matière à encouragement dans le fait que ce résultat ait pu être atteint à Stresa sans altérer les relations anglo-franco-italiennes. »

Enfin, le Daily Herald, (travailliste), qui est le seul journal à critiquer la teneur du mémorandum français, s'insurge en ces termes contre « le rôle que la France prétend faire jouer à la Société des nations. »

« Essayer de se servir de la Société des nations pour simplement sauvegarder et stéréotyper les décisions de Versailles, écrit-il, ce sera, à la longue, détruire la Ligue elle-même et tout le système collectif. »

Nervosité de la presse allemande

Berlin, 15 avril.

Le Völkische Beobachter, organe de Hitler, publie un article extrêmement violent, déclarant que c'est la France qui a violé le traité de Versailles en refusant de désarmer. Il énumère les phases de la conférence du désarmement au cours de laquelle l'Allemagne aurait fait preuve de la plus grande bonne volonté jusqu'au jour où on prétendit lui imposer, à la session d'automne de 1933, « des délais et des systèmes de contrôle déshonorants ». C'est alors que le Führer décida son départ de la Société des nations :

« La validité du traité est devenue une farce, par suite de la politique de Genève. La diplomatie française a fait de Versailles un papier ridicule, servant exclusivement à abuser les imbéciles, au moyen de quelques centaines de paragraphes, sur la brutalité de l'impérialisme français d'après-guerre. »

« Versailles a été déchiré, déchiré par l'état-major français et ses satellites de la Chambre des députés. Nous pensons que, à Genève, un certain nombre de gouvernements comprendront à quel point il est dangereux d'ériger le mémorandum français en loi de la politique européenne. »

M. Macdonald à Paris

Paris, 15 avril.

(Havas.) — Ce matin, à 7 h. 10, M. Macdonald, premier-ministre britannique, venant de Stresa, est arrivé à Paris.

Election partielle en Belgique

Bruxelles, 15 avril.

(Havas.) — Les électeurs de l'arrondissement de Bruxelles ont été appelés, hier dimanche, à élire un député en remplacement de M. Spack, avait démissionné ainsi que tous les suppléants de la liste socialiste à la suite d'une décision du congrès du parti socialiste. Cette décision avait été prise pour protester contre l'interdiction gouvernementale d'une manifestation nationale qui devait se dérouler à Bruxelles le 24 février. M. Spack a été élu. Les socialistes ont obtenu 120,784 voix (107,624 en 1932). Les nationalistes flamands et les communistes ont réalisé, au cours de cette élection, de sensibles gains de voix. Les nationalistes flamands, passent de 13,693 en 1932 à 32,550 voix et les communistes de 12,601 en 1932 à 18,757. Les partis catholique et libéral n'avaient pas présenté de candidat.

La culpabilité de Vénizélos

Athènes, 15 avril.

(Havas.) — La documentation contenue dans la procédure volumineuse du procès des rebelles a établi que M. Vénizélos, principal instigateur du complot fomenté contre le régime, aurait commis des actes qui pourraient rentrer dans le domaine des délits de droit commun.

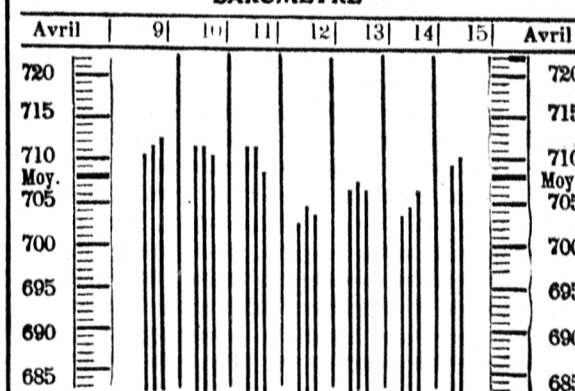
Après la défaite des troupes communistes chinoises

Londres, 15 avril.

(Havas.) — Selon le correspondant du Times à Hong-Kong, les troupes communistes du Kouei-Tcheou refluent à nouveau sur Yunnan. Elles ont occupé Tingfan-Tchang et An-Chouan.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

15 avril
BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE

Avril	9	10	11	12	13	14	15	Avril
7 h. m.	9	8	12	9	6	6	5	7 h. m.
11 h. m.	12	16	16	11	8	7	8	11 h. m.
7 h. soir	11	16	18	9	8	6		7 h. soir

Temps probable

Zurich, 15 avril, 11 h. du matin.

Situation instable. Ciel nuageux, variable. Encore des averses.

FRIBOURG

Les conférences de carême à la cathédrale de Saint-Nicolas A la source de la charité

Si le chemin de l'Evangile s'identifie à la loi de la charité, a dit, hier soir, le R. Père Braun, à son nombreux auditoire, vous aurez compris qu'être chrétien, dans toute la force du terme, suppose une réforme intérieure profonde. Il s'agit de faire triompher, sur tous les égoïsmes privés et collectifs qui nous sont si naturels, la bonté généreuse et le dévouement désintéressé dont Notre-Seigneur est venu nous donner l'exemple, en nous disant : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait*. En chacune de nos âmes, l'amour de Dieu et du prochain est appelé à devenir une passion dominante, une orientation définitive, une vigoureuse tension de notre désir. Lorsque nous avons saisi cela, nous pouvons nous rendre le témoignage d'avoir touché le point vital de la religion, le centre sensible et merveilleusement rayonnant, d'où se propagent, jusqu'à l'extrême limite de l'humanité, les ondes de plus en plus amples de la charité. Le christianisme, dès lors, retrouve à nos yeux la jeunesse des premiers jours de l'apostolat. Nous éprouvons la fierté de représenter une cause liée à tous les véritables progrès du monde. Plût à Dieu que nous eussions toujours éprouvé cette fierté catholique. Notre belle religion n'aurait pas eu si souvent à supporter les hautains mépris que nous connaissons.

Il est vrai que le catholicisme intégral, centré sur la loi de la charité, ne sera jamais que le fait d'une élite. Le renoncement à soi-même et le dévouement qui s'oublie ne courent pas les rues. Bien que tous nous soyons appelés à la sainteté, les saints sont rares. Et c'est la grande souffrance des âmes généreuses de ne point en être. Pourtant, point de défaitisme. Que nous sentions notre misère, soit. Que nous mesurions le long morceau de route déjà parcouru, tandis que le sommet vers lequel nous nous dirigeons s'élève encore si haut au-dessus de nos têtes, rien de mieux, à la condition de rechercher d'une âme plus vaillante les moyens à employer pour rendre à notre vie chrétienne la vigueur des saints. Ils se résument en un seul remède, qui est le Christ Jésus : Jésus, notre Lumière et notre Vie.

Aux jours heureux où sa voix vibrerait dans l'air limpide de Palestine, annonçant aux hommes la loi divine de l'amour universel, le message évangélique, commenté par Notre-Seigneur, suffisait à séduire les cœurs bien disposés. Toutefois, les disciples eux-mêmes demeurèrent si lents à croire que, jusqu'à la fin, Jésus leur en fera le reproche. Au dernier soir de sa vie, il devine, sous leurs questions et sous leurs silences, ce que deviendront ses enseignements, s'ils ne viennent pas à changer. Alors, leur dictant une ultime recommandation : *« Que ma parole, leur dit-il, demeure en vous. »* Aussi longtemps qu'elle n'en sera pas arrivée là, la formation des apôtres sera incomplète, la doctrine évangélique ne donnera pas son fruit. Il lui manquera la force contagieuse, nécessaire pour conquérir le monde. Les paroles de Jésus ne doivent pas être des paroles mortes, figées par l'écriture dans un livre fermé. Elles ne commencent à rayonner que lorsqu'elles se sont incarnées dans nos âmes, imprégnant notre esprit, éveillant nos convictions, devenant source de vie et d'action.

Telle est la première partie de notre programme. Les paroles de Jésus retentissent toujours devant notre conscience. Que nous lisions les Evangiles, que nous prêtions l'oreille à la prédication des apôtres, ou que nous nous laissions instruire par le magistère de l'Eglise, c'est toujours Jésus qui nous parle. Sa parole n'a pas perdu sa puissance d'expansion. Extérieurement, ce n'est qu'une petite semence de rien du tout, mais une petite semence capable de devenir un grand arbre. Il n'est que de la recevoir d'un cœur ouvert, recueilli, attentif, fidèle. Tout le problème de notre coopération est là. Si la parole évangélique s'étiole hélas ! souvent avant de donner son fruit, c'est que les âmes superficielles, inconstantes, dévorées de soucis mondains, sont plus nombreuses que celles qui, par un effort tenace et volontaire, se donnent à la vérité divine, et lui laissent jeter en elles des racines profondes.

Lorsque nous faisons observer la baisse de l'esprit chrétien et le tour trop formaliste (on serait tenté de dire « pharisaïque ») que prend si facilement notre religion, nous nous sommes abstenus d'en rechercher la cause. Le moment est venu de la dénoncer. Elle est à rechercher en premier lieu dans la carence de notre réflexion sur les vérités de l'Evangile. Médecins, avocats, négociants, fonctionnaires, savent quelle application est nécessaire pour soutenir avec honneur les charges de leur profession. Et l'on voudrait être chrétien sans y penser ! Inconséquence rare ! Réfléchir en matière religieuse impose à chacun de nous, de par notre structure mentale, comme en vertu de la recommandation d'urgence de notre Maître. Consacrer chaque jour quelques minutes à la considération des vérités de

notre foi et des règles de notre conduite, serait-ce exagéré ? Si nous étions fidèles à cette sage habitude, nous serions surpris, après quelque temps, de constater la croissance de nos convictions, l'intensité de notre vie, la clarté et la chaleur de notre charité.

Cependant, Notre-Seigneur ne nous a pas laissés que sa parole, pour nous faire une âme de bonté et de dévouement, à l'image de notre Père. Sa parole tire son efficacité de sa personne. Avant d'aimer sa doctrine, comme on aime une parole amie, il est nécessaire de l'aimer, lui, le Maître, et de demeurer dans son rayonnement. C'est pourquoi, après avoir énoncé ses suprêmes recommandations, Jésus rassemble les siens à la table eucharistique. A partir de ce moment, pour accomplir le dessein de notre Maître, plus rien ne nous fera défaut.

Jadis, l'exemple de Jésus soulignait sa doctrine et contraignait les disciples à le prendre pour modèle. Cet exemple, vivant et sensible, nos yeux de chair en sont aujourd'hui privés. Mais, grâce à l'Eucharistie, nous possédons le mémorial authentique de l'acte suprême dans lequel l'amour de Jésus a donné toute sa mesure. Chaque fois que le mystère de la Cène est célébré dans l'Eglise, le souvenir de Jésus est invoqué à l'instant de son immolation. Il suffirait de songer, en esprit de foi, à ce qui se passe devant nous à la messe, pour percevoir l'immense déclaration de l'amour rédempteur, et en subir la séduction.

Ce n'est pas tout. Tant que Jésus vivait avec ses disciples, son action puissante s'exerçait sur leurs âmes, en même temps que ses lèvres formulaient le programme de la Loi nouvelle, et que ses exemples charmaient leurs cœurs. Remonté au ciel, il ne cessa pas d'agir. Il demeure la tête du corps, dont nous sommes les membres. De lui à nous, l'écoulement de la vie divine est constant. Parce que cette vie est essentiellement une vie d'amour, il verse dans nos cœurs la vertu de charité. Or, cette charité est destinée à grandir de jour en jour. L'Eucharistie pourvoit à cette croissance. L'effet durable du passage fugitif des espèces sacramentelles est dans la merveilleuse augmentation de notre puissance d'amour surnaturel. Reçu avec foi et confiance, le Christ eucharistique nous arrache à nos égoïsmes, purifie nos passions, souffle sur le petit tison couvert de cendre qui dort en nous, et en fait jaillir une grande flamme.

En nous unissant à Notre-Seigneur par les accroissements successifs de notre charité, l'Eucharistie, au surplus, nous fera communier à nos frères. Le Christ total comprend la communauté des vivants, avec qui Jésus a voulu se solidariser. Et la charité envers Dieu et envers le prochain étant une seule et même vertu, chaque fois que, par la grâce du sacrement, elle se hausse d'un degré, notre amour fraternel s'élève dans la même mesure. Aussi, en nous convoquant tous, des quatre coins du monde, au rendez-vous de la table sainte, Jésus nous met-il en demeure de déposer tout ce qui pourrait nous diviser. Le message silencieux qu'il nous adresse est un appel à la bienveillance, à la miséricorde, au dévouement, à la réconciliation, au pardon. Chacun reçoit un mot d'ordre approprié à sa situation. Par-dessus les océans et les continents, la même invitation s'adresse aux peuples les plus opposés. Demain, ce sera Lourdes, dans la dernière évocation de l'Année sainte. Citoyens de tous les pays, crie l'Eglise, rapprochez-vous sur la même esplanade. Vous reconnaîtrez que vous êtes les enfants du même Père, des frères, dans les veines desquels coule le même sang. Les plus humbles chapelles dégagent une influence identique. Sur toute l'étendue du globe, leurs points minuscules opèrent le regroupement des hommes autour du même Jésus, et réalisent le grand dessein évangélique : *Qu'ils soient un... qu'ils soient consommés dans l'unité*.

Il n'en fallait pas autant pour que l'Eucharistie nous apparût comme le complément nécessaire du programme d'amour universel. Elle en est la force réalisatrice. La parole de Jésus sera toujours la grande lumière sur laquelle nous aurons à nous guider, mais c'est par l'Eucharistie que cette lumière deviendra la vie de nos âmes, et qu'elle se transformera en amour surnaturel. Il nous reste à ne pas laisser ce capital improductif. Car si, possédant un pareil trésor, nous nous montrions incapables de réaliser les consignes de notre Maître, écrasantes seraient nos responsabilités.

Veillons à ne pas gaspiller ces réserves précieuses. Si, disposant de pareilles ressources, nous nous montrions incapables de refaire le patrimoine des grands âges de foi, nos mains vides nous accuseraient d'avoir perdu le prix de notre vie et de nous être dérobés au service de notre Maître.

A ce service d'honneur, permettez-moi de vous le redire une dernière fois, vous êtes appelés à un titre privilégié. Par sa tradition séculaire, sa situation providentielle au cœur de l'Europe, la forme et l'esprit de son gouvernement, la haute mission intellectuelle qu'il s'est assignée, Fribourg compte, à l'heure présente, parmi les quelques « hauts lieux spirituels », prédestinés à projeter sur le chaos d'une société désordonnée la lumière rédemptrice.

Le monde a perdu la piste de l'Evangile. Nous lui apprendrons à la retrouver, si, dans tous les domaines (famille, relations sociales, patrie, société des peuples) où nous nous trouvons engagés, la charité, puisée à la double source de

la méditation et de l'Eucharistie, nous anime. Le jour où, en nous regardant vivre, on pourra redire, comme les premiers chrétiens : « Voyez comme ils s'aiment », ce jour-là, les hommes qui nous sont aujourd'hui peut-être les plus opposés connaîtront que le chemin de l'Evangile est celui de l'amour fraternel, de la réconciliation, de la collaboration, de la paix, et qu'il n'en est point d'autre pour conduire l'humanité à la cime du bonheur, où Notre-Seigneur nous attend.

La conférence d'hier soir, où le R. Père Braun a montré que la parole du Christ est la lumière, et son Eucharistie, la force, a été le magnifique couronnement des prédications de carême qui, sur ses lèvres savantes et éloquentes, ont fait une impression si salutaire sur son nombreux et fidèle auditoire.

Nos caisses Raiffeisen

On nous écrit :

La caisse Raiffeisen de Treyvaux vient de clore son 20^{ème} exercice. L'assemblée plénière a révélé aux nombreux membres (ils sont maintenant plus de 100) l'excellente marche de cette institution. Si le mouvement général de caisse est en légère baisse, le bénéfice est cependant supérieur à celui de l'exercice précédent.

Malgré la crise actuelle, les membres se sont acquittés avec ponctualité de leurs engagements et les versements d'intérêts et d'amortissements se sont faits, au dire du caissier, qui a présenté un excellent rapport de la situation, dans des conditions très satisfaisantes. Les conseils de direction et de surveillance ont travaillé avec dévouement et sous l'égide du comité central de Saint-Gall. Celui-ci a opéré, par les soins de ses représentants, plusieurs visites imprévues à la caisse et a constaté chaque fois l'excellente tenue des différents organes.

La centrale invite régulièrement les comités locaux à la prudence dans les prêts, à la plus grande attention à la validité des cautions. Ce réseau de mesures sérieuses assure le bon fonctionnement et procure à la caisse la confiance des épargnants. Comme chaque année, l'assemblée n'a pas ménagé ses félicitations au dévoué caissier, M. Joseph Guillet, qui joint à une scrupuleuse exactitude une serviabilité constante.

A l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la fondation de la caisse, il est réjouissant de constater sa bonne situation. Il y a encore deux membres des comités du début dans les organes actuels ; ce sont MM. François Peiry et Joseph Dévaud. Ce dernier fonctionne depuis de nombreuses années comme secrétaire. Il avait émis le vœu, il y a quelques années, que la caisse pût se développer suffisamment pour que les taux débiteurs se rapprochent des taux créanciers. Ce désir est partiellement satisfait puisque pour le prochain exercice les taux demandés pour prêts en premier rang avec garantie hypothécaire seront sensiblement les mêmes que les taux offerts pour obligations. Cela est possible grâce au fonds de réserve qui augmente d'une façon réjouissante.

Cette institution de crédit rural continuera comme par le passé à être un élément excellent pour l'amélioration des conditions de vie paysanne. En outre, sur ses modestes bénéfices, la caisse a prélevé cette année 200 francs pour des œuvres de bienfaisance de la paroisse. La situation très favorable actuelle peut encore s'améliorer pour le bien de tous.

L'émigration française

dans le canton de Fribourg

Les Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg viennent de s'enrichir d'un épais volume de M. Tobie de Remy, archiviste honoraire de l'Etat, consacré aux émigrés français de la Révolution qui ont séjourné dans le canton de Fribourg de 1789 à 1798.

Cet ouvrage, fruit d'un labeur de plusieurs années et de longues et patientes recherches, retrace un tableau fidèle de la vie des émigrés dans notre canton. Il est plein de détails émouvants ou pittoresques. Il est tout à l'honneur des malheureux exilés et aussi de leurs hôtes, qui leur montrèrent la plus affectueuse charité.

L'ouvrage, sorti des presses de l'imprimerie Fragnière, est richement illustré de portraits, vues de paysages et fac-similés de documents.

Noyé dans la Sarine

Hier, dimanche, vers 17 h., un garçon d'une dizaine d'années, Roger Perler, qui jouait en compagnie de ses camarades sur les bords de la Sarine, dans le voisinage de l'école de la Neuveville, à Fribourg, a été emporté par la rivière en cherchant à rattraper la balle de caoutchouc qui y était tombée. Il a aussitôt disparu dans les flots grossis par les dernières pluies. Il a réapparu un peu en aval puis a été définitivement perdu de vue. Des recherches ont immédiatement été entreprises, mais sans succès. Le chapeau du malheureux enfant a seul été retrouvé plusieurs centaines de mètres plus bas, vers les Neiges.

Parti radical

Hier, dimanche, le parti radical a siégé à Bulle. Les délégués ont décidé, après rapport de M. Buchs, conseiller d'Etat, de laisser la liberté de vote à propos de la loi fédérale sur les transports (votation du 5 mai).

En ce qui concerne l'initiative de crise (2 juin), le parti radical votera non.

Institut Stavia, à Estavayer-le-Lac

La séance de clôture du semestre d'hiver a eu lieu jeudi dernier. Les cours de l'institut ont été fréquentés par 67 élèves, venus, le plus grand nombre, de la Suisse allemande.

L'étude de la langue française a été la principale préoccupation des élèves. Grâce à un enseignement intensif et méthodique, ils arrivent, en un temps relativement court, à s'exprimer et à écrire avec facilité.

Des divertissements, séances théâtrales, promenades, visite du Salon international de l'automobile de Genève, apportèrent d'heureuses diversions aux études.

Après trois mois de travail assidu, les élèves quittèrent Estavayer vendredi matin, joyeux d'aller passer deux semaines de vacances dans leurs foyers.

La rentrée, pour le semestre d'été, est fixée au 29 avril.

Les examens pour l'obtention du diplôme de langue française, examens présidés par M. Crausaz, inspecteur scolaire, ont fourni la preuve d'une excellente préparation.

Ont subi ces examens avec succès :

MM. Léon Bumann, de Kalpetran (Valais) ; William Carlen, de Brigue ; Jules Frei, de Soleure ; François Lutz, de Thal (Saint-Gall) ; Léon Muheim, de Andermatt ; Charles Sagemeister, de Bregenz (Autriche) ; Albert Studer, d'Escholzmatt.

Cours de fromagers en montagne

Le cours de perfectionnement pour fromagers en montagne, institué par la Société fribourgeoise pour l'amélioration du fromage de Gruyère, a pris fin samedi, à Grangeneuve. Trente-six fromagers y ont participé, parmi lesquels une vingtaine pour la seule Gruyère. La Veveyse était représentée par huit élèves, le Pays d'en Haut par quatre. Il importe de rappeler que, précédemment, ce cours se donnait à Bulle même. Mais, bien que cette situation soit plus centrale pour la région montagnaise, le cours était moins fréquenté et moins fructueux, en raison du manque de local adapté. A Grangeneuve, l'école cantonale de fromagerie et l'école d'hiver offraient les meilleures conditions désirables.

Le cours durait cette année quatre jours au lieu de deux, et ce fut encore à l'avantage des participants. La clôture eut lieu samedi dernier et un modeste repas a réuni les personnes intéressées à la question.

A l'issue du repas, M. Louis Mossu, président de la Société pour l'amélioration du gruyère, a salué les assistants : MM. Jules Chardonnens, directeur de l'Ecole de laiterie, qui, avec M. François Macheret, conseiller technique, a assumé la plus grosse partie de l'enseignement, théorique et pratique ; Paul Demont, chef de laboratoire, Auguste Chardonnens et Paul Progin, qui dirigent certaines expériences ou donnent des leçons complémentaires, Jules Collaud, directeur, et Auguste Murith, président de la Fédération laitière de la montagne. M. Mossu s'est réjoui de voir le succès et la belle fréquentation de ce cours. Il se dit persuadé que les résultats s'en feront sentir pour la fabrication du fromage de premier choix et la réputation du gruyère. Ainsi la vieille société pour l'amélioration de la fabrication aura encore travaillé dans le sens des besoins les plus modernes.

M. Jules Chardonnens remercia le département de l'agriculture pour la bienveillance dont il a fait preuve et adressa aux fromagers ses félicitations pour leur louable souci de perfectionnement.

M. Jules Collaud parla au nom du département de l'agriculture.

M. Murith examina quelques-unes des conditions dans lesquelles se débat aujourd'hui le fabricant de fromage. La profession de teneur de montagne est de plus en plus dépréciée. Le montagnard est dans une situation pénible. Cependant, grâce à sa ténacité et à sa confiance inébranlable dans l'avenir, le Gruyérien arrivera à triompher. C'est déjà quelque chose que, par le moyen de l'union, le paysan ait pu obtenir l'abolition du contingentement pour les zones montagneuses.

On entendit encore de cordiales paroles de MM. Amey, d'Albeuve, qui parla au nom des participants du cours, Fernand Ruffieux, qui s'exprima en un patois savoureux et gai, Pierre Sudan et Jules Chardonnens.

Des productions musicales firent régner dans cette réunion un entretien communicatif.

Bon appétit !

Voici un souhait que vous voudriez bien voir se réaliser toujours. Manger avec plaisir est généralement l'indice d'une bonne santé. Mais dès qu'au contraire, la faim diminue, c'est bien souvent un signe d'anémie. Il ne faut pas attendre pour vous soigner en pareil cas. Faites donc une bonne cure de Pilules Pink. Elles contiennent non seulement des produits naturels qui stimulent l'appétit, mais aussi un choix de toniques qui régénèrent le sang et contribuent ainsi à chasser l'anémie et à recouvrer forces et santé. Nombre de personnes affaiblies ont fait leur cure de Pilules Pink et en ont eu les meilleurs résultats.

Toutes pharmacies. Dépôt : Pharmacie des Bergues, 21, quai des Bergues, à Genève. Fr. 2.— la boîte.

Le congrès de l'Union romande des organisations chrétiennes-sociales

La journée de samedi

Le 22^{me} congrès de l'Union romande des organisations chrétiennes-sociales s'est tenu à Fribourg, samedi et hier dimanche. Il a obtenu un très beau succès tant par la participation nombreuse des délégués des organisations chrétiennes-sociales de toutes les régions de la Suisse romande que par le travail effectif que les congressistes ont accompli au cours de deux laborieuses journées. Car c'est un mérite de l'Union romande qu'il faut immédiatement souligner que ses congrès ne se placent pas sous l'enseigne de la grande et vaine éloquence ni de la gastronomie, mais sous celle du travail et des fécondes discussions engagées dans un bon esprit de concorde et d'amitié. Près de 300 délégués des cantons de Genève, de Neuchâtel, de Vaud, du Valais et du Jura bernois étaient là samedi déjà, et n'est-il pas digne d'être cité l'exemple de ces jeunes travailleurs de la terre du canton de Neuchâtel qui sont venus à Fribourg à bicyclette, témoignant ainsi de leur enthousiasme et de leur esprit d'abnégation pour la cause chrétienne-sociale ? Fribourg a réservé à tous les congressistes un accueil simple mais pas moins chaleureux, et c'est M. le syndic Aeby qui leur a souhaité la bienvenue dans notre ville, à l'assemblée plénière de dimanche matin. Avec la courtoisie et la cordialité qu'on lui sait, M. Aeby n'a pas manqué de dire aux délégués de l'Union romande que Fribourg avait un plaisir particulier à les recevoir parce qu'il était le berceau du mouvement corporatiste et le siège d'organisations chrétiennes-sociales prospères et bienfaitantes.

L'assemblée plénière

Samedi après midi ont eu lieu deux réunions : celle du comité romand qui s'est occupé de toutes les questions devant être traitées au congrès et celle, particulièrement intéressante et fructueuse, des propagandistes, travailleurs et travailleuses catholiques. La première assemblée plénière de l'Union romande a eu lieu samedi soir, dans la grande salle de l'Hôtel suisse. Elle a été présidée, comme du reste toutes les autres assemblées plénières, avec beaucoup de compétence et de distinction, par M. Girard, notaire, président de l'Union romande.

La première question à traiter était celle de la réorganisation de l'Union romande. M. Girard a indiqué que, au début de son activité, l'Union romande s'était occupée presque exclusivement de groupes éducatifs. Plus tard, et cela fut très heureux, l'Union romande a travaillé dans le domaine pratique et a porté ses efforts dans la constitution de groupes financiers et autres, tels que caisses de chômage, de maladie, etc. Actuellement, elle veut reprendre sérieusement son activité éducatrice, car il est nécessaire que la doctrine chrétienne-sociale qui est appelée à jouer un rôle décisif dans l'orientation du monde, rayonne partout plus intensément.

On a entendu ensuite, avec un vif intérêt, les divers rapports d'activité des cartels romands. Ils apportèrent des renseignements intéressants et des chiffres très instructifs sur les réalisations des groupements chrétiens-sociaux en Suisse romande. Voici quelques extraits de ces rapports :

En Valais, les associations chrétiennes-sociales groupent actuellement 2100 membres. Elles ont un secrétariat permanent et le rapporteur, M. Jaquod, a indiqué qu'une grande campagne de propagande avait été faite en Valais en 1934, en faveur de la corporation. La première corporation, celle du bâtiment, a été réalisée au mois de novembre 1934. Les caisses de chômage fonctionnent déjà et l'institution de caisses d'allocations familiales est en voie de réalisation.

Dans le canton de Vaud, 22 organisations chrétiennes-sociales comptent 780 syndiqués. Les caisses de maladie réunissent 500 membres et des groupements éducatifs une centaine. Grâce à l'activité du secrétariat, à la tête duquel est M. Curty, qui faisait rapport sur l'activité du cartel vaudois, plusieurs contrats collectifs ont été passés entre employeurs et employés.

Il faut surtout noter, à l'actif des associations chrétiennes-sociales vaudoises que, grâce à leur action, les partis libéraux et radicaux vaudois ont inscrit l'organisation corporative dans leurs programmes. Une corporation du bâtiment est en train de se former à Lausanne.

M. Berra a fait rapport sur l'activité des associations chrétiennes-sociales de Genève. On conçoit aisément que l'assemblée a suivi avec une particulière sympathie l'exposé du vaillant chef chrétien-social genevois. Celui-ci a fait constater d'abord qu'une grande part du mérite de la fondation de l'Union nationale revenait aux chefs des syndicats chrétiens-sociaux. Mais surtout, ce qui est remarquable, c'est que le mouvement syndical genevois continue à progresser, malgré l'opposition du gouvernement socialiste. Les batailles entreprises par le mouvement chrétien-social en faveur des salaires des ouvriers lui ont fait gagner beaucoup de sympathie, et l'effectif actuel est de 6000 syndiqués. Le mouvement syndical se double de quelques autres institutions, mutualité (6000 membres), caisses d'épargne dont les groupes ouvriers

qui ont atteint le splendide chiffre d'un million de francs d'épargne. Enfin, le journal hebdomadaire du cartel genevois, *La Liberté syndicale*, tire actuellement à 10,000 exemplaires.

M. l'abbé Juillerat a présenté le rapport du cartel jurassien dont l'effectif est de 6100 membres. La corporation des travailleurs de la terre est la plus prospère au Jura : elle compte 2500 membres. Les caisses de chômage, au nombre de 40, ont versé 500,000 fr. d'indemnité de chômage.

Le canton de Neuchâtel a aussi des organisations chrétiennes-sociales intéressantes. Le cartel neuchâtelois a été réorganisé ; il compte actuellement 24 sections représentant 1300 membres ; 9 caisses de chômage et 8 caisses de maladie qui ont distribué, les dernières seulement, 20,000 fr. d'indemnité. Le rapporteur, M. Vermot, a assuré que les Neuchâtelois étaient patients et persévérants et que le mouvement chrétien-social triompherait bien un jour chez eux.

Enfin, M. le député Kistler a parlé de l'activité du cartel de Fribourg et environs, de ceux de la Gruyère et de la Singine. La corporation la plus importante chez nous est celle de l'industrie du bâtiment. Elle compte, chiffre impressionnant, 125 employeurs et 1600 ouvriers. A ce nombre s'ajoute celui des ouvriers des Entreprises électriques fribourgeoises, des ouvriers de la commune de Fribourg et ceux d'un syndicat chrétien-social à la fabrique de chocolat de Broc. Le fonctionnement de la corporation du bâtiment a été tout à fait normal. Les caisses de chômage ont versé, en 1934, 300,000 fr. d'indemnité et 40,000 francs d'allocations familiales. Les organisations chrétiennes-sociales du canton ont éprouvé une joie particulière de l'entrée au gouvernement d'un ami fidèle de la Corporation, M. Maxime Quartenoud, que M. Kistler s'est plu à féliciter de son élection au Conseil d'Etat.

La deuxième partie de l'assemblée plénière fut consacrée à un exposé de la situation actuelle de l'Union romande et de la politique sociale suisse par M. l'abbé D^r Savoy. L'orateur a parlé d'abord de l'Union romande, de son activité et de sa mission avec une éloquence extrêmement attachante.

L'Union romande est un des seuls mouvements de la Suisse romande, a-t-il dit, dont l'activité pratique s'allie à une pérennité de doctrine. Elle est une protection et une aide pour les plus déshérités. Dans une communion spirituelle constante, les membres de l'Union romande connaissent l'amour du travail qui rayonne pour le bénéfice de tous ; ils ont foi et confiance dans le travail et ne se départissent jamais d'enthousiasme et de bonne humeur ; à l'amour de Dieu, ils joignent l'amour des frères dans la profession.

Il est indéniable que l'Union romande a une activité bienfaisante. Elle est une entraide désintéressée et généreuse dans le monde ouvrier, et parce qu'elle est une organisation à base spirituelle, elle est plus jeune et plus conquérante que jamais au milieu d'autres organisations matérialistes.

M. l'abbé Savoy a fait ensuite un remarquable exposé de la politique sociale suisse.

Notre économie est désorientée parce qu'elle repose sur le libéralisme économique. En s'effondrant sur lui-même, le libéralisme ne laisse qu'un espoir : l'Etat, et le résultat normal du régime de l'extrême liberté et un régime d'extrême esclavage par l'Etat. M. l'abbé Savoy a rappelé la formule qui pourrait bien être le mot de la fin du régime libéral : socialiser les pertes après avoir, pendant longtemps, industrialisé les bénéfices.

La Suisse se trouve dès lors dans l'alternative de revenir à une économie nationale saine par une discipline librement voulue des facteurs de l'économie — les ouvriers dans leurs syndicats et les patrons dans leurs groupes — ou d'accepter une discipline imposée par l'Etat. La mission des Corporatistes est de faire réussir la première alternative : sauver notre économie nationale par la discipline librement voulue de tous les organes de l'économie. Dans cette œuvre, l'inspiration spirituelle et l'esprit de dévouement jouent un rôle plus important que le nombre des adeptes.

C'est dans ces nobles sentiments que M. l'abbé Savoy a conclu et que s'est terminée la première journée du Congrès.

La journée de dimanche

Comme la précédente, elle fut consacrée tout entière au travail et très fructueuse en discussions et résolutions.

Les congressistes ont assisté ensemble à une messe matinale, et, dès 8 h. ¹/₂, le matin, ils se sont retrouvés à la salle de l'Hôtel suisse pour la deuxième assemblée plénière.

Le congrès s'est occupé de l'initiative de crise, et c'est M. l'abbé Savoy, dont la compétence égale le dévouement, qui a traité le sujet devant un nombreux auditoire.

M. l'abbé Savoy a indiqué d'abord les deux raisons qui, à son avis, expliquaient le succès incontestable de l'initiative (330,000 signatures), dont il ne faut pas s'effrayer trop. La cueillette de signatures est aisée à un parti politique qui dispose de moyens financiers puissants, et elle était facilitée encore par le mécontentement populaire en face de la crise.

L'initiative de crise est un essai provisoire d'application du plan de travail que les socialistes de tous les pays mettent sur pied depuis quelques années.

Le plan de travail est une nouvelle tactique socialiste pour s'emparer du pouvoir : nouvelle arme pour les temps nouveaux. Mais qu'on ne se fasse pas d'illusions : le plan de travail ne comporte nullement le reniement du collectivisme et du marxisme.

Ce qu'il y a de curieux, dans cette initiative, c'est que les socialistes témoignent d'un zèle ardent en faveur de classes dont ils ne s'occupaient pas autrefois : paysans et petits artisans. Ils défendent la petite propriété privée parce que, victime du grand et néfaste capitalisme, ils peuvent la dresser contre lui. Mais que personne ne s'y méprenne : l'initiative de crise n'a qu'un but, la conquête du pouvoir par des voies démocratiques. Tout le reste n'est pas sérieux.

M. l'abbé Savoy a formulé contre l'initiative de crise un certain nombre de critiques que l'assemblée a adoptées ensuite à l'unanimité sous forme de résolution. En voici la teneur :

Cette initiative est inadmissible pour les raisons suivantes :

1. Parce qu'elle aboutirait à une transformation politique du pays, a) en supprimant les droits populaires en matière économique ; b) en établissant une dictature économique du parlement ; c) en éliminant, en matière économique, les souverainetés cantonales.

2. Parce que cette initiative introduit le marxisme en confiant à l'Etat, d'un côté, la responsabilité de chaque existence individuelle, et, d'un autre côté, en donnant à l'Etat dictatorial toute autorité sur chaque citoyen.

3. Parce qu'elle enlève à l'économie nationale ses bases traditionnelles qui sont l'initiative privée, la responsabilité individuelle, familiale et professionnelle, et les sanctions indispensables à tout effort sans lesquelles une économie sombre dans la sous-production ou dans la dictature. Par conséquent, on ne peut admettre que, sous prétexte de soustraire le peuple aux abus d'un capitalisme privé indiscipliné, elle lui substitue un capitalisme d'Etat bien plus dangereux, parce que bien plus puissant.

4. Parce qu'elle fait des promesses impossibles à tenir, éveille des illusions et exploite démagogiquement des aspirations et des mécontentements, ce qui n'est ni honnête ni moral.

5. Parce qu'elle propose au peuple un marché immoral en lui demandant de sacrifier une part importante de ses libertés en échange de la fallacieuse promesse d'un bien-être matériel illusoire.

6. Parce que cette initiative est en réalité une manœuvre habile de conquérir le pouvoir politique au bénéfice du marxisme en enlevant au peuple la possibilité constitutionnelle de s'opposer par la suite aux méthodes et aux initiatives d'inspirations marxistes.

7. Parce que cette initiative tend à détourner l'attention du public des véritables causes de la situation difficile du pays qui sont les charges fiscales, les déficits des activités économiques étatisées, pour laisser croire au peuple que la propriété privée et l'indiscipline professionnelle sont seules à l'origine des difficultés actuelles.

8. Parce que les charges financières résultant des responsabilités nouvelles de l'Etat et de l'accroissement de sa bureaucratie ne trouvent dans l'initiative aucune contre-partie autre qu'une aggravation des charges fiscales, poussant l'économie privée à une situation moralement et financièrement désespérée.

9. Parce que la conquête du pouvoir politique par une coalition d'appétits matériels consacrerait en Suisse un régime politique matérialiste ignorant et même combattant les valeurs spirituelles, morales et religieuses sans lesquelles un peuple ne peut vivre en paix et démocratiquement, ni politiquement, ni socialement, ni économiquement.

10. Parce que le système philosophique sur lequel repose le système préconisé est en fait la négation des données de la philosophie naturelle et chrétienne, et en particulier de la chute originelle et de la rédemption.

Tous les points de la résolution ont été développés par M. l'abbé Savoy qui a conclu en proposant le rejet de l'initiative qui ne saurait assurer au pays le renouveau économique. Les citoyens suisses ne doivent pas se prêter à des manœuvres qui ne paraissent ni honnêtes, ni morales.

Dans la discussion qui a suivi, M. le syndic Aeby a affirmé que l'initiative de crise était une œuvre de spoliation populaire et un enfant du marxisme, malgré tous les soins que les socialistes ont pris au Conseil national pour cacher son caractère.

Cette seconde assemblée plénière du congrès était à peine terminée que les délégués se séparaient pour assister à des réunions particulières des professions, qui ont eu lieu dans les différentes salles de l'Hôtel suisse et du café de la Paix.

Un vol de 1,800 francs

Mercredi, 10 avril, un confiseur de l'avenue de la gare, à Fribourg, avisait la police de sûreté que, ce même jour, entre 17 et 19 heures, il avait été victime d'un vol de 1800 francs, somme qui était placée dans le secrétaire d'une pièce, au premier étage de son habitation. Des recherches furent aussitôt entreprises, aux fins de découvrir l'auteur de ce vol. Des soupçons furent émis par le volé sur l'une ou l'autre personnes, qui connaissent parfaitement les lieux. Selon les constatations faites, l'auteur connaissait l'en-

droit où se trouvaient les valeurs et savait où était la clef destinée à ouvrir le meuble. Aucune tentative d'effraction ne fut relevée.

Jeudi matin, lendemain du vol, la cassette, ainsi qu'une tirelire ayant contenu les valeurs furent retrouvées dans les cabinets du deuxième étage de la maison.

Jusqu'à ce jour, plusieurs personnes ont été entendues sur l'emploi de leur temps au moment du vol. Toutes ont fourni un alibi assez plausible. Les recherches se poursuivent. Elles ne tarderont pas à amener, espérons-le, la découverte de l'auteur de ce vol audacieux.

Assemblée des bourgeois de Fribourg

Les bourgeois de la ville de Fribourg se sont réunis, hier dimanche, sous la présidence toujours si distinguée de M. le syndic Aeby, pour examiner les comptes des administrations bourgeoises en 1934. M. Schuh, juge cantonal, président de la commission des biens immobiliers, a fait rapport sur les différents chapitres. Il a souligné les effets de la crise sur les comptes de la Chambre des pauvres, qui a été obligée de faire appel aux finances communales, pour pouvoir répondre aux demandes des indigents. Les dépenses pour l'administration des pauvres se sont élevées à 225,000 francs, y compris la contribution à l'Orphelinat et à l'Hôpital des bourgeois et tous les frais résultant de l'hospitalisation. Tous les comptes ont été finalement approuvés à l'unanimité.

L'assemblée a ratifié la vente d'une petite parcelle de terrain à l'avenue Weck-Reynold et celle d'une surface plus considérable à Bertigny, à la direction du pensionnat, pour le prix de 4 fr. 50 le mètre carré. Cette dernière vente produira 18 000 francs. Quant à l'emploi de cette somme, la commission des biens immobiliers voulait l'affecter à l'amortissement d'un emprunt. Cependant, grâce aux bons offices de M. le syndic Aeby, la commission a fini par accepter d'affecter la moitié du prix de vente à la Chambre des pauvres, soulageant ainsi les charges de la commune. C'est dans ce sens que s'est exprimée l'assemblée.

M. Marcel Chiffelle a été nommé membre de la commission des biens immobiliers. Dans les divers, M. Burdel, chimiste au Laboratoire cantonal, a rendu hommage à l'activité de la commission administrative de l'Hôpital des bourgeois et à son très dévoué président, M. Max Esseiva, pour toutes les transformations effectuées dans les salles d'opérations, les toilettes, laboratoire, etc.

Puis, M. le syndic a clos cette séance, qui a été empreinte du meilleur esprit.

Cyclisme

Hier dimanche s'est disputé, sous les auspices de l'Union cycliste suisse, le brevet des débutants. Quatorze concurrents se sont présentés munis d'une attestation médicale. Dans la montée de Vuisternens, le peloton qui était encore compact parvint à se désagréger, puis Spicher prit par la suite une certaine avance qu'il augmenta jusqu'à l'arrivée. Voici les résultats : 1. Spicher, Pédale fribourgeoise ; 2. Page, Pédale fribourgeoise ; 3. Creux, Vélo-Club Fribourg ; 4. Raboud, Vélo-Club Fribourg ; 5. Brulhart, Pédale fribourgeoise ; 6. Delaquis, Vélo-Club Fribourg ; 7. Wæber, Vélo-Club Fribourg.

Tennis

Le Lawn-tennis-club de Fribourg nous écrit : Le comité du Lawn-tennis-club de Fribourg a le plaisir d'informer le public que ses installations de Gambach et du Guintzet seront ouvertes pour Pâques. Le jour exact de l'ouverture qui dépendra du temps plus ou moins favorable aux travaux de réfection des terrains sera communiqué ultérieurement.

Le comité s'est efforcé d'apporter encore des améliorations aux installations existantes afin de donner pleine satisfaction aux joueurs. Les tarifs et règlements ont été révisés pour tenir compte des vœux et des moyens de chacun. Les juniors en particulier bénéficieront dorénavant d'une réduction importante sur le prix des abonnements, pour faciliter aux jeunes la pratique de ce sport. Nous rappelons en outre qu'un professeur de tennis qualifié sera à la disposition des joueurs un ou deux jours par semaine. On ne saurait assez souligner l'importance que peuvent avoir quelques bonnes leçons pour arriver à avoir rapidement le plaisir à jouer au tennis. Nous espérons donc que la présence de ce professeur encouragera aussi bien les débutants que ceux qui ont abandonné ce sport pendant quelques années et qui souhaiteraient recommencer. On peut avoir tous renseignements concernant les tarifs et règlements soit à la Banque populaire suisse (caisse des changes), qui délivre les abonnements, soit auprès des divers magasins de sport de la ville.

François Mauriac

LE JEUDI-SAINT

Prix : Fr. 2.40

M. le chanoine Thônô

Sur le Cœur de notre Sauveur

Lectures et méditations sur les moyens de s'épar-

Prix : Fr. 2.40

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG
Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

A Saint-Nicolas

Hier, dimanche, à la messe de 11 h. 3/4, à la cathédrale, la société de chant de la Fédération des corporations, sous la direction de M. Brunisholz, a exécuté avec beaucoup de distinction et de cœur le *Stabat Mater* de Palestrina, suivi de l'*Apparuit* d'Orlando Lasso. Le plain-chant de la messe du dimanche des Rameaux a également été confié à cette société, dont le concours est très apprécié pour les offices religieux.

Incendie

Un gros incendie a détruit vendredi matin, près de Guin, l'immeuble de M. Jacob Tschan, composé d'une habitation, d'une grange et d'une étable, qui étaient taxés 12,000 fr. Le mobilier et les provisions valaient 21,000 fr. Tout fut détruit en quelques heures.

D'après l'enquête, il résulte que ce sinistre est dû à une défectuosité de la cheminée.

Les pompes de Guin et des villages voisins étaient sur les lieux.

Les jeunes conservateurs d'Estavayer-le-Lac

On nous écrit :

Samedi soir, dans la salle du Cercle, à l'hôtel du Cerf, les jeunes conservateurs d'Estavayer se sont réunis sous la présidence de M. le professeur Loup. Ils ont eu le plaisir d'entendre un exposé intitulé *Nos libertés*, par M. Robert Sansonnens, et une conférence, *Rome ou Moscou*, accompagnées de projections lumineuses, par un jeune étudiant staviacois, M. Jean-Marie Brasey.

La séance fut honorée de la présence de M. Jules Bovet, conseiller d'Etat, à Fribourg.

Le premier orateur développa la question de nos libertés, de la Révolution française à nos jours. Une courte discussion s'en suivit, où M. Loup félicita M. Sansonnens, jeune agriculteur, pour avoir eu le courage de présenter ce travail. Il est certainement à souhaiter que cet exemple soit imité. Comme il n'eût pas été possible de commenter à fond un sujet d'une telle ampleur et si complexe, la première partie du programme fut close et la parole remise à M. Brasey pour sa conférence sur le travail des Sans-Dieu.

C'est dans un style excellent que le jeune orateur tint sous le charme un auditoire des plus attentifs. Par une documentation approfondie et des projections lumineuses appropriées, M. Brasey s'acquitta de sa tâche de magistrale façon. Il fit dérouler successivement sous nos yeux les diverses phases de la révolution russe avec toutes ses horreurs. Il exposa le programme des Sans-Dieu avec tous ses moyens d'action tant en Russie que dans les autres pays, ainsi que chez nous.

Il ressort de l'exposé que le péril des Sans-Dieu existe dans notre chère patrie et que nous devons nous opposer de toutes nos forces au développement de leur criminelle activité.

Puis, M. le conseiller d'Etat Bovet félicita les jeunes pour leur excellent esprit et leur activité. Il leur dit tout le plaisir qu'ils lui ont procuré en l'invitant à cette réunion. Il félicita particulièrement les deux jeunes orateurs. Il engagea les jeunes à garder toujours leur bel enthousiasme et les encouragea à persévérer dans leur devoir qui est de préparer la société future. Il a tenu à souligner d'une manière spéciale la nécessité de la bonne entente qui doit régner entre jeunes et anciens pour obtenir un travail fructueux.

M. Noël, licencié en droit, de Fribourg, apporta ensuite ses encouragements aux jeunes conservateurs broyards. M. le professeur Plancherel insista sur le travail des jeunes en collaboration avec leurs aînés.

D'ores et déjà, une nouvelle réunion est annoncée en mai pour y discuter l'importante question de l'initiative de crise. Nul doute que tous les jeunes sauront faire leur devoir et répondront avec empressement à l'appel des chefs.

Le groupe d'Estavayer s'est engagé résolument dans la voie du progrès, grâce au cran et au dévouement de M. le professeur Loup, son excellent président.

Club des marcheurs de Fribourg

Hier, dimanche, le club des marcheurs de notre ville faisait disputer sa première épreuve de championnat sur un parcours de 32 km. pour les licenciés (Fribourg, Le Bry, Farvagny, Fribourg). Les débutants et vétérans avaient un parcours de 26 km.; les dames et les juniors, 16 km. Une trentaine de marcheurs ont pris le départ. Voici les principaux résultats :

Licenciés : 1. Sauter, 3 h. 9 m. 6 sec.; 2. Piller, 3 h. 13 m. 43 sec.; 3. Chassot, 3 h. 24 m. 11 sec.; 4. Sottaz, 3 h. 24 m. 15 sec.

Débutants : 1. Purro, Barras et Donzallaz, *ex-æquo*, 2 h. 40 m. 54 sec.; 4. Zahno, 2 h. 44 m. 28 sec.; 5. Joseph Schmidt, 2 h. 49 m. 46 sec.; 6. Aimé Macherel, 2 h. 53 m. 15 sec.; 7. G. Nicolet, 2 h. 57 m. 17 sec.; 8. Clément et Aebly, *ex-æquo*, 3 h. 4 m. 21 sec.

Juniors : 1. Andrey et Piller, *ex-æquo*, 1 h. 38 m. 8 sec.; 3. Moret, 1 h. 46 m. 15 sec.; 4. R. Sauter, 1 h. 48 m. 18 sec.

Vétérans : 1. L. Schmidt, 2 h. 38 m. 9 sec.; 2. Antoine Frigerio, 2 h. 40 m. 50 sec.

Malgré le temps défavorable, les marcheurs ont fait preuve de beaucoup de courage et d'endurance.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Le brigandage de Bellegarde devant les assises de Bulle

Le 11 février passé, le public apprenait avec stupéfaction que, la nuit précédente, un brigandage avait été commis dans une maison de Bellegarde, sise au pied de la montée du Bruch. M. Emile Boschung et sa sœur Aloysia avaient été ligotés, frappés par des individus qui espéraient leur dérober plusieurs milliers de francs. En réalité, ils prirent 95 francs déposés dans un tiroir.

Après une minutieuse enquête, et avec l'excellent concours des polices vaudoise, zuricoise et fribourgeoise, le préfet de la Gruyère, M. Delabays, et M. le juge d'instruction, M. Delatena, réussirent à faire la lumière complète sur cette affaire, et obtinrent des accusés, sauf de l'un d'eux, des aveux complets.

Voici que deux mois à peine se sont écoulés et les bandits — ils ne peuvent être qualifiés que par ce terme — comparaissent, ce matin, lundi, devant les assises du deuxième ressort, à Bulle.

La Cour est présidée par M. Delatena, président, assisté de MM. Joseph Kälin et Jean Oberson, présidents des tribunaux de Châtel et de Romont. M. Pierre Weck, procureur général, occupe le siège du ministère public et soutient l'accusation. MM. les avocats Barras et Ackermann défendent d'office les accusés.

Le jury est composé comme suit : MM. Philippe Geinoz, à Enney; Louis Dupasquier, feu Oscar, à La Tour-de-Trême; Joseph Théraulaz, à La Roche; Paul Doutaz, à Gruyères; Alfred Dupré, à Gumefens; Alexandre Chollet, à Vaulruz; Henri Genoud, à Vuadens; Alexis Tâche, à Remaufens; Hilaire Vial, à Saint-Martin; Claude Menoud, à Vuisternens; Alphonse Monney, à Pont; Louis Saudan, à Châtel-Saint-Denis.

Suppléants : MM. Calixte Descloux, à Remaufens, et François Deschenaux, à Ecublens.

Les accusés sont :

Jacob Graber, Bernois, domicilié à Zurich, né le 18 janvier 1905; accusé d'instigation de brigandage;

Patrice Nussbaumer, d'Ober-Aegeri (Zoug), né le 7 juillet 1906, repris de justice;

Antoine Egli, Zurichois, domicilié à Lausanne, se disant détective privé, expulsé d'Amérique, repris de justice;

Jacob Wehrli, de Muellen (Saint-Gall), né le 8 août 1908, habitant Gossau.

Les trois derniers sont inculpés de brigandage.

L'audience a débuté par la constitution du jury.

Cette formalité accomplie, le greffier a donné lecture de l'acte d'accusation, rédigé par le procureur général.

Graber était le neveu par alliance des victimes, Emile et Aloysia Boschung. Comme il savait, par sa femme, née Bernadette Boschung, que ceux-ci possédaient quelque bien, et que, en outre, ils avaient hérité d'un oncle, il conçut le dessein de les faire dépouiller par des compères. Le coup fut tramé à Zurich, entre Graber, Nussbaumer et Egli. Le 5 février, ces trois scélérats louaient une automobile et se rendaient à Lausanne, où ils passèrent la nuit. Le lendemain, Graber et Nussbaumer quittaient Lausanne à 11 heures, toujours en automobile. Egli resta dans cette ville, où il habitait.

A 16 heures, ils se rendaient chez les Boschung pour leur faire visite. Nussbaumer, présenté aux parents Boschung comme le frère de Graber, avait pour mission d'inspecter les lieux. La discussion fut très courtoise. Mlle Boschung déclara avoir effectivement hérité d'un oncle et qu'elle possédait une fortune d'une trentaine de mille francs. La visite dura une demi-heure.

Les bandits allèrent encore à la Villette, où ils avaient laissé leur auto. Là, Graber fit une visite à Mme Julmy, parente de sa femme. Il apprit que, effectivement, les Boschung avaient hérité.

Sur ce, Graber et Nussbaumer, en possession de ces renseignements, rentrèrent à Zurich. Là, le coup fut préparé entre eux. Comme ceux-ci pensaient ne pas pouvoir compter sur le concours d'Egli, demeuré à Lausanne, ils s'adressèrent à Wehrli, qui consentit à être de l'affaire. Nussbaumer et Wehrli partirent pour Lausanne le 9 février et là, Egli fut d'accord d'aider ses complices. Graber resta à Zurich.

Comme ce dernier avait conseillé aux deux bandits de ligoter leurs victimes, ils achetèrent à Lausanne des mouchoirs et à Montreux des ficelles. Ils prirent le chemin de Bellegarde, où ils arrivèrent vers minuit. Ils se dirigèrent vers la maison Boschung. Nussbaumer, qui était le seul à connaître les lieux, monta le premier à l'étage, enfonça d'un coup de poing la vitre de la porte et les trois entrèrent dans la chambre à manger.

Nussbaumer chercha immédiatement à s'emparer de l'argent, qu'il savait être dans la commode. Ayant entendu du bruit dans la chambre à coucher, Nussbaumer y entra le premier. Il s'approcha du lit d'Aloysia Boschung, tandis que ses deux camarades se rendaient auprès d'Emile. Comme les malheureux criaient au secours, le premier geste des bandits fut de leur jeter le duvet sur la tête. Puis ils les ligotèrent et les bâillonnèrent. Nussbaumer avait mis un mouchoir sur sa figure pour ne pas être reconnu.

Aloysia Boschung leur dit : « Laissez-nous la vie, prenez ce que vous trouvez dans la maison. » Egli cherchait l'argent, pendant que ses compagnons montaient la garde près des lits, pour empêcher les victimes d'alarmer le voisinage. Furieux de ne pas découvrir la grosse somme, ils déchirèrent les draps de lit et attachèrent les mains et les pieds des victimes.

« Nous avons besoin d'argent, clamaient-ils; si vous ne nous le donnez pas, nous vous couperons la gorge. »

Après diverses brutalités, croyant laisser les malheureux presque morts, les bandits quittèrent la maison, trois quarts d'heure après y être entrés.

Ce n'est que vers 2 heures du matin qu'Aloysia Boschung réussit à se libérer et à délivrer son frère, qui avait perdu connaissance. Toute tremblante, elle sortit pour demander du secours à son voisin, M. Alphonse Buchs. Celui-ci donna avec beaucoup d'empressement les soins nécessaires aux victimes, et fit avertir la police.

Quant aux bandits, ils repartirent immédiatement pour Zurich. Ils se rendirent au domicile de Graber, qui fut fort déçu du résultat, lui, qui prétendait toucher pour sa part 4000 francs, l'excédent de cette somme devant être réparti par part égale entre les quatre.

Rappelons que Graber fut arrêté le 12 février et fit au juge d'instruction des déclarations mensongères. Wehrli fut arrêté le 22 février et fit immédiatement des aveux complets. Nussbaumer fut incarcéré le 9 mars. Quant à Egli, après s'être rendu compte que Nussbaumer et Wehrli avaient fait des aveux et que son arrestation était imminente, il se mit spontanément à la disposition de la police zuricoise le 11 mars.

Ces quatre individus sont passibles des peines prévues aux articles 83, 45 et 17 du code pénal. Le brigandage est réprimé par la réclusion pour cinq ans au moins et trente ans au plus.

Après lecture de l'acte d'accusation, le président a procédé à l'interrogatoire des accusés, et la séance continuera cet après-midi.

Football

Pour le championnat cantonal série B, Etoile-Sports I a battu Richemont III, par 8 à 0, après une partie jouée très correctement.

MARCHÉ DE FRIBOURG

Prix du marché de samedi, 13 avril :

Œufs, 1-1 fr. 10 la douzaine. Pommes de terre, les 5 litres, 40-50 c. Choux, la pièce, 10-50 c. Choux-fleurs, la pièce, 50 c.-1 fr. 20. Carottes, la portion, 20 c. Poireau, la botte, 20 c. Epinards, la portion, 20 c. Oignons, le paquet, 20-30 c. Raves, le paquet, 20 c. Choucroute, l'assiette, 20-30 c. Carottes rouges, l'assiette, 20 c. Rutabaga, la pièce, 10-20 c. Choux de Bruxelles, les 2 litres, 70 c. Cresson, l'assiette, 20 c. Doucette, l'assiette, 20 c. Pommes, les 5 litres, 50-70 c. Poires (diverses sortes), les 5 litres, 70 c. Citrons, pièce, 10 c. Oranges, pièce, 10-15 c. Noix, le litre, 20 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 1 fr. 90. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 40. Fromage d'Emmental, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Fromage maigre, le demi-kilo, 50-60 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 70 c.-1 fr. 30. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 80. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 60-1 fr. 80. Lard, le demi-kilo, 1-1 fr. 60. Veau, le demi-kilo, 90 c.-1 fr. 40. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3-7 fr. Cabri, le demi-kilo, 1 fr. 50.

RADIO

Mardi, 16 avril

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h., émission commune. 16 h. 55, grande sélection de la *Mascotte*, d'Audran. 18 h., l'heure des enfants. 18 h. 40, chansons légères par disques. 18 h. 50, causerie cinématographique. 19 h. 10, *L'actualité scientifique*. 19 h. 40, radio-chronique. 20 h., le quatuor de Bernard Schulz. 20 h. 20, *L'histoire de la symphonie*: Mendelssohn, par Aloys Mooser. 20 h. 55, dernières nouvelles. 21 h. 10, concert par le corps de musique de Landwehr, de Genève. En intermède : quelques fantaisies. 21 h. 50, *La séance extraordinaire du Conseil de la Société des nations*.

Radio-Suisse allemande

12 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 15 h. 30, compositeurs hongrois, concert par le petit Orchestre Radio-Suisse allemande. 21 h. 15, retransmission de Vienne : concert par la Philharmonie de Vienne.

Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 19 h. 15, chansons de nos vallées, exécutées par l'accordéoniste Aldo Maggini, Biasca. 20 h., voix du printemps; concert par le Radio-Orchestre.

Stations étrangères

Radio-Paris, 12 h. 15, concert de musique variée. 20 h. 45, extraits d'opéras. Tour Eiffel, 14 h. 30, programme du Poste Radio-Colonial. Poste parisien, 20 h. 25, concert. Bruxelles, 20 h., audition de musique religieuse. Radio-Luxembourg, 12 h., concert varié par l'Orchestre Radio-Luxembourg. Berlin Tegel, 20 h. 10, concert par le petit orchestre de la station.

Hambourg, 20 h. 10, extraits d'opéras allemands par l'Orchestre des concerts de Stettin et des solistes. Hellsberg, 21 h., concert par l'Orchestre du Théâtre de Dantzig. Londres national, 22 h. 20, concert par le septuor Serge Krish. Vienne, 19 h. 30, concert d'orchestre à cordes et d'orchestre à vent. 21 h. 15, concert autrichien par la Philharmonie de Vienne.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

7 h. 15 à 8 h., Radio-Paris, revue de la presse. 7 h. 45, gymnastique. 8 h. à 9 h., Paris P. T. T., revue de la presse. 10 h. 30 à 12 h. 15, Lyon-La Doua, quintette Thévenin. 14 h. à 15 h. 55, Lyon-Paris-Cologne, concert d'orchestre. 22 h. 45 à 23 h. 35, Vienne, chansons de Béta Laszky.

La télévision

Des journaux ayant annoncé que la Grande-Bretagne s'appretait à organiser, à titre d'essai, un service de télévision, on a demandé de divers côtés à l'Administration suisse des postes et télégraphes si elle comptait introduire un tel service. Voici la réponse :

La Suisse suit avec intérêt les essais qui se font en Allemagne et en Grande-Bretagne, depuis quelque temps, en vue de compléter le service de radio-diffusion par un service de télévision. Du rapport circonstancié que la commission anglaise d'étude a publié et dans lequel elle recommande de faire un essai à Londres, il ressort qu'il sera dépensé à cet effet, jusqu'à la fin de 1936, une somme d'environ 3 millions de francs, qui ne sera compensée, pour l'instant, par aucune recette. L'essai envisagé portera sur un territoire habité par 7 millions de personnes et dont la structure topographique sera tout particulièrement favorable à la propagation des ondes.

Le rapport en question relève que la transmission de la télévision aura lieu sur des longueurs d'onde de 3 à 10 mètres. Il est prévu d'éduquer un poste émetteur d'une puissance antenne de 10 kw. et d'une portée d'environ 40 kilomètres. Cette portée ne pourra être atteinte que lorsqu'il s'agira d'un terrain plat; dans les contrées au relief accidenté, elle sera beaucoup moins grande, et l'on suppose même que, dans certaines régions, les émissions ne seront pas reçues du tout.

Le seul point sur lequel on soit exactement fixé, c'est que la télévision coûtera très cher. Tous les autres éléments, notamment la question des ondes, la portée de l'émetteur et le nombre des abonnés au nouveau service ne pourront être déterminés que par des essais.

Dans ces circonstances, il n'est guère probable que l'Administration suisse des postes et télégraphes introduise la télévision dans un avenir rapproché. D'une part, elle ne dispose pas des moyens nécessaires à cet effet, et, d'autre part, elle doute que, étant données les conditions topographiques de la Suisse, on puisse réaliser la télévision sans installer un grand nombre de postes émetteurs.

Notes gastronomiques

Le pain fourré aux morilles

Pelez un pain carré au lait — pain anglais — très finement, en lui enlevant toute sa croûte, à l'exception de celle de dessous, ensuite, évidez-le complètement. Vous vous demandez avec terreur ce qu'il en reste ? Pour le débarrasser de sa mie, faites un trou à son sommet, du diamètre d'une pièce de cinq francs. Enlevez cette mie avec les doigts, délicatement, et avec une fourchette, dans les coins, mais attention de ne pas crever cette mince paroi de mie, ce serait la catastrophe. Beurrez ensuite le pain sur toute sa surface et posez-le sur une feuille à gâteau.

D'autre part, préparez des morilles de la manière suivante après les avoir bien débarrassées de la terre et lavées soigneusement en les partageant : mettez un gros morceau de beurre dans une casserole et faites cuire les morilles à l'étouffée jusqu'à ce que l'eau qu'elles rendent soit complètement évaporée. Saupoudrez-les alors d'un peu de farine et mouillez-les de crème fraîche. Vous pouvez ajouter un filet de citron, mais peu, le goût de la morille étant d'une finesse que rien ne doit altérer. Au moyen d'une cuiller, vous remplirez le pain évidé de cette masse au parfum enivrant et vous le mettez au four chaud — sans excès — un quart d'heure. Les morilles, bien entendu, sont déjà cuites à point et il s'agit simplement de dorer le pain. Si la sauce est trop abondante, servez le surplus à part.

CALENDRIER

Mardi saint, 16 avril

Saint BENOIT-JOSEPH LABRE

Saint Benoit Labre passa la plus grande partie de sa vie à faire des pèlerinages, en vivant d'aumônes; puis il se fixa à Rome, où il mourut en 1783, à l'âge de trente-cinq ans.

Sainte BERNADETTE, vierge

Sainte Bernadette Soubirous, de Lourdes, fut l'enfant privilégiée à laquelle la Sainte Vierge daigna se manifester dix-huit fois, du 11 février au 18 juillet 1858, dans la Grotte de Massabiella. Plus tard, Bernadette entra chez les Sœurs de Nevers, où elle mourut en 1879.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.



Les Pères du Saint-Esprit, à Fribourg

font part de la mort dans le Seigneur de leur vénéré confrère

**Son Excellence
Monseigneur O'Gorman**

Evêque d'Amastris,
ancien vicaire apostolique de Sierra-Leone

décédé le 13 avril, muni de tous les secours de la religion.

Les obsèques auront lieu mardi, 16 avril, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre.

Domicile mortuaire : 18, rue du Botzet.
Départ du domicile mortuaire à 8 h. 45.



Mademoiselle Angèle Lateltin, à Fribourg ;
Mademoiselle Maria Lateltin, à Munich ;
Monsieur et Madame Edmond Lateltin, architecte cantonal, et leurs enfants, Jacqueline et Jean-Claude, à Fribourg ;
ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Paul LATELTIN

leur cher frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé pieusement le 13 avril, dans sa 46^{me} année, après une longue et pénible maladie, chrétiennement supportée.

L'enterrement a lieu aujourd'hui, à Turin.
Une messe de Requiem aura lieu ultérieurement à l'église de Saint-Pierre.

On demande une jeune fille présentant très bien, comme

Sommelière

Inutile de se présenter sans de bonnes références.
S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11990 F.

ON DEMANDE

une JEUNE FILLE pour un ménage soigné, connaissant un peu la cuisine.
S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 1747 B.

ON DEMANDE

Appartement

confortable, de 2 ét. 3 pièces Entrée 25 juillet. Offres à chiffres P K, case postale 27, Fribourg.

Chevrolet

Particulier offre à vendre, cause double emploi, conduite intérieure 6 cyl., mod. 1929, en parfait état. Conditions très avantageuses. — Demandez offre Case postale 22815, 456-4 Payerne.

A vendre

gramophone, meuble avec 80 disques neufs.
S'adresser sous chiffres P 40533 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

pour le 25 juillet, beau logement de 5 pièces, évent. 4. 11951
S'adresser à Boul. Bourquin, Rue Grimoux, 14.

ON DEMANDE A LOUER

Personne seule demande à louer appartement modeste, comprenant 2 chambres (ou éventuellement une grande chambre), avec cuisine, pour le prix d'environ 20 fr. par mois.
Adresser offres à M. Auderset, notaire, à Fribourg. 11989

Escargots

sont achetés au plus haut prix du jour tous les samedis, place du marché, près de la fontaine. 40536 Grasset.



Monsieur Ernest Dessibourg, à Saint-Aubin ;
Monsieur et Madame Julien Collaud-Dessibourg et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Didier Collaud-Dessibourg et leur fils ;
Monsieur et Madame Robert Collaud-Dessibourg et leurs enfants ;
les familles veuve Spahr, à Saint-Aubin et Villard-le-Grand ;
les familles Dessibourg-Delley, à Delley, Dessibourg-Guex, à Fribourg, Dessibourg-Chammartin, à Clarens, Dessibourg-Charrière, à Cerniat, et Dessibourg, à Chassignol (France) ;
Madame Dafflon-Dessibourg, à Belfaux, ainsi que toutes les familles parentes, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Louise Dessibourg-Spahr

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur et tante, décédée le 13 avril, à l'âge de 57 ans, munie de tous les secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à Saint-Aubin, mardi, 16 avril, à 9 h. ½.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le Conseil paroissial de Saint-Aubin

fait part du décès de

Madame Louise DESSIBOURG

épouse de son dévoué président

L'enterrement aura lieu mardi, 16 avril, à 9 h. 30.



Monsieur et Madame Albert Imhoff-Breitmayer, à Strasbourg ;
Madame Léonie Seeberg, à Fribourg ;
Monsieur Walter Seeberg, à Fribourg ;
Mademoiselle Ylse Seeberg, à Fribourg ;
les familles Longchamps, à Paris et Lousanne, Pilloud, à Lyon et Paris, Blanc, à Barcelone et Paris, Winckler, Hertling, Geinoz, à Fribourg, Gendre, en France, Loutan, à Genève, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Nathalie BREITMAYER

née Gendre

leur bien chère mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur affection le 15 avril, à l'âge de 69 ans, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement sera célébré à l'église de Saint-Pierre, mercredi, 27 avril, à 9 heures.

Départ du domicile mortuaire : « Le Lierre », avenue Beauregard, 11, à 8 h. 50.

Le présent avis tient lieu de faire part.

Madame veuve Anna Ducry et ses enfants, à Dompierre, remercient bien sincèrement les nombreuses personnes qui ont pris part au grand deuil qui vient de les frapper.



Monsieur et Madame Joseph Barras-Progin-Wicht et leurs enfants, à Corpataux ;
Monsieur et Madame Jacques Wicht-Perriard et leurs enfants, à Arconciel ;
Monsieur et Madame Henri Wicht-Rotzetter et leurs enfants, à Arconciel ;
Monsieur et Madame Edmond Kilchoër-Wicht et leurs enfants, à Villarsel-sur-Marly ;
Monsieur et Madame Alphonse Dousse-Wicht et leurs enfants, à Arconciel ;
Monsieur et Madame Etienne Schouwey-Wicht et leurs enfants, à Montévrz, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Philomène Wicht

née Roulin

Tertiaire de Saint-François

décédée pieusement, à l'âge de 66 ans, après une courte maladie, chrétiennement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu mardi, 16 avril, à 9 h. ½, à Arconciel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur et Madame Joseph Page et leurs enfants : Urbain, Marguerite, Marie, Agnès et Henri, à Neyruz ; M. et Mme Fernand Page-Rossier et leurs enfants : Sabine et Urbain, à Neyruz, ainsi que les familles parentes et alliées, font part du décès de leur chère et bien-aimée fille, sœur, belle-sœur, tante et cousine,

Mademoiselle Lina PAGE

décédée pieusement le 14 avril, dans sa vingtième année, après une longue et pénible maladie chrétiennement supportée, munie des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu mercredi, à 9 h. ½, à l'église de Neyruz.

**LES GRANDS MAGASINS
A La Ville de Paris**

FRIBOURG

engageraient pour le premier mai

1 aide-vendeuse pour le rayon mercerie et lingerie dames.

1 aide-vendeuse pour le rayon robes et manteaux. Allemand et français exigés.

Seules les offres par écrit seront prises en considération. 11988

Madame veuve Jacob Mæder-Bohner et ses enfants, à Courtepin ;
Monsieur et Madame Emile Mæder-Baumann et leurs enfants, à Chapelle (Broye) ;
Monsieur Fritz Mæder, à Granges (Veveyse) ;
Monsieur et Madame Louis Mæder-Haug et leurs enfants, à Bâle ;
Monsieur et Madame Auguste Mæder-Steffen et leurs enfants, à Combremont-le-Grand ;
Monsieur et Madame Rodolphe Mæder-Oberli et leurs enfants, à Granges (Veveyse) ;
Mademoiselle Lina Mæder, à Genève ;
Mademoiselle Ida Mæder, à Zurich ;
Monsieur et Madame Constant Cosandey-Mæder et leurs enfants, à Granges-Marnand ;
Monsieur et Madame Arnold Mæder-Helfer et leurs enfants, à Granges (Veveyse) ;
Les enfants de feu Gottlieb Mæder-Mussillier, et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Gottlieb MÆDER

leur très cher père, grand-père, arrière-grand-père, beau-père, beau-frère et oncle, décédé après une longue maladie, supportée avec résignation, dans sa 80^{me} année.

L'enterrement aura lieu mardi, 16 avril, à 1 heure, à Fribourg.

Culte à l'Hôpital Daler, à Fribourg, à 12 h. 30.

Freiburg, den 13. April 1935.

Unsere liebe Frau Wwe.

VERENA JUCKER-OSWALD

ging heute Nacht im Alter von 70 Jahren, nach kurzer Krankheit, zur ewigen Ruhe ein.
Um stille Teilnahme bittet :

Famille Jucker
Vignettaz 34.

Abdankung Dienstag, um 12 ¼ Uhr, im Dalerspital. Abgang 12 ¾ Uhr.

Pompes funèbres générales, Fribourg
Tél. 9.95 Ad. GENDRE Avenue Gare, 27
Cercueils — Transports — Couronnes

FIDELIS

La religion

enseignée par le cœur

(Causeries familiales sur le catéchisme)

Prix : Fr. 0.45

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

MONSIEUR



que laisserez-vous à vos enfants?

Il est normal que des enfants soutiennent leurs vieux parents sans ressources. Il est plus normal encore que de jeunes parents les dispensent de cette charge et garantissent leur avenir (y compris celui de la famille) par une ASSURANCE-VIE, selon une formule étudiée par

LA SUISSE Assurances LAUSANNE
vie et accidents

Consultez nos agents. Leurs conseils et leurs propositions sont gratuits et sans engagement. Mais ils vous ouvrent la voie de la sécurité, la seule qui puisse vous tenter.

P. BASTIAN, agent général, Fribourg : place de la Gare, 38. Téléphone 911.

ON DEMANDE

Bonne à tout faire

pour ménage à la campagne. 5071
J. Joly, Essertines, Dardagny (Genève).

ON CHERCHE

GARÇON

libéré des écoles, chez un petit agriculteur (cath.). La préférence est donnée à garçon sachant traire et faucher. Occasion d'apprendre l'allemand. Entrée tout de suite. Gage selon entente. — S'adresser à Max Füg-Sieber, Oberdorf p./Soleure.

Perdu

dimanche, sur parcours Beauregard route Payerne, une SACOCHE noire de dame, contenant une montre marquée M P, des lunettes, un porte-monnaie et un trousseau de clefs. Prière de la rapporter contre bonne récompense à Mlle Deriaz, Télégraphe, Fribourg.

Cadeaux

Première Communion

Missels - Paroissiens - Livres de piété
Chapelets - Crucifix - Bénitiers
Chevalets - Chapelles de voyage
Médailles argent, or et titre
Articles simples et de luxe

Images-souvenirs, avec ou sans impression

Grand choix - Prix avantageux

Aux Librairies Saint-Paul

130, Place Saint-Nicolas, et 38, Pérolles, Fribourg

Offre de Pâques



Mod. 1637-68022
Boxcaif presque indestructible. Semelle caoutchouc durci. 6 mois de garantie. Le même en brun **8.90**



Mod. 1237-44779
Boxcaif en brun ou noir, combiné avec laqué brun ou noir. Très élégant.



4.90
Mod. 2222-44700
Gr. 27-30. Exécution solide. Indispensable pour garçons. Très avantageux.



4.90
Mod. 2851-63719
Gr. 23-26. Soulier laqué à bride. Jolie forme très pratique. Gr. 27-30 **5.90**



8.90
Mod. 5395-24241
Peau de daim, très agréable à porter. Dans tous les tons mode, gris, brun, bleu. En chevreau noir, **7.90**



4.90
Mod. 1845-6152
Soulier à bride en velours, décorations laquées. Indispensable pour le travail. Sans concurrence.

Bata

Fribourg, Rue de Lausanne, 32

Vente juridique d'immeuble à Attalens

L'office des faillites de la Veveyse fera vendre en mises publiques, en premières enchères, à son bureau, le 19 avril 1935, à 10 heures, tous les immeubles dépendant de la masse en faillite de SAVOY Alfred, feu Alphonse, au dit lieu, qui comprennent 3 fermes, avec terres attenantes, formant 3 domaines et forêts, d'une contenance globale de 166,066 m².

La vente se fera par lots qui pourront être réunis.

Les conditions, extrait de cadastre et estimations, déposent à l'office soussigné. 11978

L'office des faillites de la Veveyse.

Lessiveuses à vapeur, pour raccorder à l'eau et transportables, galvanisées et en cuivre — Essoreuses (machines à sécher le linge) galvanisées et en cuivre — Bacs à laver — Egouttoirs — Chauffe-eau — Réservoirs.



Zingage au bain chaud de tous les objets en fer et en tôle pour protéger contre la rouille.

FAVORISEZ L'INDUSTRIE DE LA REGION

Exigez de votre installateur ou magasin les modèles de la

Zinguerie de COLOMBIER

Téléphone 32.87 — Colombier (Neuchâtel)

Jeune ménage

tranquille cherche à louer pour date à convenir, joli appartement de 2 chambres et cuisine en ville ou environs immédiats.

S'adresser par écrit sous chiffres P 40534 F, à Publicitas, Fribourg.

A VENDRE

dans les environs de Gruyères, sur route cantonale **PETITE MAISON** de 2 chambres, cuisine, cave et jardin. Prix: Fr. 4000.-. Convient particulièrement pour séjour d'été et pour sports d'hiver. 45 B S'adr. à MM. Reichlen & Cie, banquiers, BULLE.

ON PRENDRAIT un

Jeune homme

ou **UN ENFANT** en pension à la montagne, pendant l'été. Bons soins.

S'adresser à Publicitas, BULLE, sous P 7247 B.

ON DEMANDE UN

JEUNE HOMME

comme manœuvre couvreur de bonne moralité et travailleur. Logé et nourri. Faire offres avec prétention salaire, à L. Guignard, ferblantier, 11986 YENS.

Fiancés

Voyez nos mobiliers complets **13 pièces** dep. Fr. 370.— avec literie damassée Fr. 490.—

La chambre à coucher matinée, avec armoire à glace, 3 portes, lavabo, marbre et glace, table de nuit et grand lit **Fr. 450.—**

avec literie bon crin Fr. 595.— Emb. Exp. éco.

RECORDON, meubles, 12, pl. du Tunnel, LAUSANNE. Tél. 27.581.

ON CHERCHE

JEUNE HOMME

de 16 à 19 ans, chez un agriculteur, pour aider à l'écurie et aux champs. Bon gage et bons traitements assurés. Occasion d'apprendre l'allemand. — Entrée tout de suite. Leo Ambühl-Schaad, agriculteur, Biberist.

Moulin et scierie

près de Fribourg à vendre très avantageusement.

Appartement disponible

S'adresser à la 56-3

BANQUE DE L'ETAT DE FRIBOURG Fribourg

Bureau de brevets d'invention A. BUGNION

Physicien dipl. de l'Ecole Polytechnique Fédérale Ancien expert technique au Bureau Fédéral de la propriété Intellectuelle 1633-1 LAUSANNE Grand-Pont, 2

Maison de repos

pour dames et jeunes filles **Clarens-Montreux**

dirigée par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Ouverte toute l'année, situation tranquille et ensoleillée. Belle vue sur le lac et les montagnes. Confort, vie de famille. 9310 L

Téléphone 62.220.



Un coup de maître de l'industrie horlogère suisse

Le nouveau porte-mine

TANA

modèle rond fr.180 hexagone fr.250

Librairies St-Paul

130, Place St-Nicolas 38, Avenue de Téroles Fribourg



Bottines messieurs, box, 2 semelles

Fr. 8.80 doublées toile } Nos 36-47

Fr. 9.80 doublées peau

KURTH — Fribourg

LA CIGARETTE MARYLAND

Colonial

60 Cts. les 20 pièces

Pour les Fêtes de Pâques

Grand choix de plantes fleuries, beaux ortensias, belles pensées, dès 1 fr. la douzaine. F. ADDOR, horticulteur, Payerne.

STENO-DACTYLO LEÇONS

Travaux dactylographiques. Circulaires. 10393

Mme SCHMID, Vignettaz, 21.

A LOUER

à Pérolles, appartement, confort moderne, 6 chambres. Entrée à convenir. S'adresser: Pérolles, 17, 11me étage, Fribourg.

Location d'auto

avec ou sans chauffeur. Conditions favorables et bonnes voitures à disposition.

HENSELER Frères, garage

Rue du Nord

Tél. 8.15



Savez-vous que

« Le Rêve »

fabrique non seulement des potagers à gaz très économiques, mais aussi d'excellents potagers électriques, vendus en réclame avec 15 % de remise. 47-5

E. WASSMER S. A., Fribourg

Voulez-vous porter toute votre vie le lourd fardeau des

RHUMATISMES ?



Des malades, des alités, des désespérés expriment spontanément leur contentement d'avoir enfin trouvé un soulagement à leurs douleurs.

Je suis l'agent pour la Suisse de l'Hervea, un remède qui donne journellement d'excellents résultats pour le soulagement et la guérison des Rhumatismes et des maladies analogues, telles que la Sciatique, la Névrite et la Goutte.

Voulez-vous essayer **SANS FRAIS NI OBLIGATION** ce merveilleux remède

qui n'est ni une drogue, ni un produit chimique, mais une plante tropicale nommée Hervea. On fait une boisson de sa petite feuille exactement comme du thé.

Ecrivez-nous aujourd'hui même une carte et nous vous enverrons

gratuitement un échantillon

Si, après essai, vous vous rendez compte que l'Hervea est susceptible de vous faire du bien, nous vous enverrons une quantité suffisante pour la cure à un prix raisonnable.

Dr A. a. Marca (Rayon 79)

Pharmacie de la Gare, Fribourg.



Agence Générale à Fribourg :

Perrin & Bulliard, Grand-rue, 14.

A vendre une BASCULE

BERKEL, à l'état neuf. S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 1745 B.

Imprimerie St-Paul FRIBOURG Faire-part

Vente aux enchères publiques de bétail et chédail

Mercredi, 17 avril 1935, dès 1 h. 1/2, le soussigné exposera en vente son bétail et chédail devant son domicile, à Lovens :

2 vaches vèlées, 2 génisses de 16 et 18 mois, 1 taurillon de 3 mois, 1 vachette d'un mois, 1 char à une vache, 1 caisse à purin. 11974

L'exposant : Henri Rossier.

LE PLUS GRAND CHOIX
Papiers peints
dernières nouveautés aux meilleures conditions
M. CHIFFELLE
rue de Romont, Fribourg